



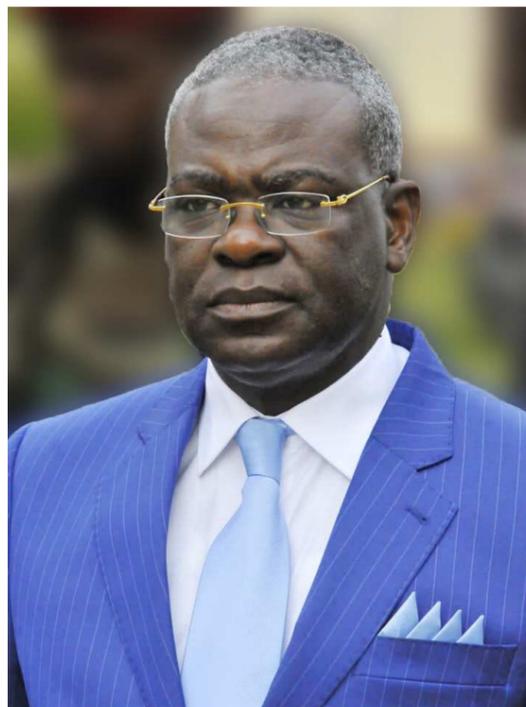
INTERVIEW

Anatole Collinet Makosso parle du PCT

Auteur du livre « Le jubilé, connaître son parti pour mieux le servir » publié aux Editions L'Harmattan, Anatole Collinet Makosso, membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), s'est prêté aux Dépêches de Brazzaville. Il invoque, dans cette interview exclusive, le bilan qu'il juge élogieux du PCT, fondé en 1969.

« Nous le justifions au plan interne, par la confiance de plus en plus grandissante dont jouit le parti de la part de nos compatriotes au point où le PCT est de nos jours, le parti le mieux implanté sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il précisé.

Page 3



ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2021

Pascal Tsaty Mabiala sollicite le report du scrutin

Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a sollicité le report de l'élection présidentielle prévue en 2021 au motif que toutes les conditions d'organisation ne sont pas réunies.

Il propose, par ailleurs, l'instauration d'une transition et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. « (...) Il ne peut y avoir dans douze mois à venir des élections crédibles en l'absence d'un corps électoral fiable résultant d'une refonte du fichier électoral actuel. S'y ajoutent l'introduction de la biométrie, les restructurations de la commission nationale électorale indépendante », a-t-il déclaré.

Page 3



ENVIRONNEMENT

Des bacs à ordures d'Averda plus que débordés



Les bacs à ordures débordés

Depuis quelque temps, les bacs à ordures d'Averda sont submergés de déchets débordant à même le sol, notamment dans les quartiers

périphériques de Brazzaville. Insupportables pour les passants, mais surtout les commerçants qui les côtoient, le souhait de tous, en cette pé-

riode de fête, est que la société commise à cette tâche intervienne afin de soulager les riverains.

Page 10

PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

L'Etat attribue la parcelle de la Case Makoko au Roi des Batekés

Après 63 ans de jouissance continue et non équivoque de la parcelle abritant la Case Makoko, à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, l'Etat congolais a décidé, lors du conseil des ministres du 26 décembre, de l'attribuer en propriété au Roi Makoko.

Rappelons que par arrêté n°1966 du 2 juillet 1956, l'Etat français, alors puissance coloniale, attribuait à titre définitif au territoire du Moyen-Congo, la parcelle de terrain citée supra, d'une superficie de 1260 m².

Pages 5

DISTRICT DE MINDOULI

La deuxième station piscicole domaniale entièrement réhabilitée

Page 5

ÉDITORIAL

Modernité

Page 2

ÉDITORIAL

Modernité

Le véritable défi que doit relever aujourd'hui le Parti congolais du travail (PCT) est bien celui de la modernité, c'est-à-dire, celui de l'adaptation de ses institutions, de sa gouvernance, de son idéologie aux réalités du temps présent. Un défi, soit dit en passant, qui se pose dans les sociétés modernes à toutes les grandes formations politiques dont la présence sur la scène civique est établie depuis des décennies et qui jouent un rôle important dans la conduite des affaires publiques de leurs nations à travers les gouvernements, les assemblées parlementaires, les institutions locales et régionales. De la façon dont ce défi sera relevé, chez nous comme ailleurs, dépend en effet pour une large part l'évolution à venir du système démocratique dans lequel nous vivons.

Les débats qui se sont multipliés ces derniers mois en vue de la préparation du Congrès ordinaire du PCT, dont nous vivons aujourd'hui les premières heures, ont montré que les cadres comme les membres de cette puissante force politique attendent beaucoup des échanges à venir. S'ils n'ont pas provoqué de rupture entre les différentes tendances qui quadrillent le parti ils ont montré, d'une part, la volonté de la majorité à faire bouger les lignes dans le bon sens, c'est-à-dire, dans le sens de l'adaptation des instances dirigeantes du parti aux réalités présentes, d'autre part, la volonté de la génération montante à faire mieux entendre sa voix dans ces mêmes instances.

C'est très précisément cette double volonté qui est remontée ces derniers mois progressivement vers nous, observateurs de la scène politique congolaise, et qui, très probablement, marquera d'une façon ou d'une autre ce cinquième congrès ordinaire du PCT. Avec en toile de fond, et ce n'est pas rien, les deux échéances politiques majeures que seront dans les trois années à venir l'élection présidentielle et les élections législatives, échéances auxquelles le principal parti de la majorité présidentielle va devoir consacrer toute son énergie dès le début de l'année 2020.

Ce que le PCT doit démontrer maintenant de façon claire c'est qu'il a pris la juste, la pleine mesure des problèmes que notre pays doit résoudre dans de nombreux domaines et qu'il leur apportera des réponses claires dans les programmes qu'il défendra demain sur la scène électorale.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le budget de l'Etat exercice 2020 jugé compatible à l'accord signé avec le FMI

La septième session ordinaire (budgétaire) qui s'est clôturée, le 23 décembre, au niveau de l'Assemblée nationale a été ponctuée par l'adoption de trente-neuf affaires dont la loi de finances, exercice 2020.

Arrêté en recettes à la somme de 2 175 385 000 000 FCFA et en dépenses à la somme de 1 579 350 000 000 FCFA, le budget de l'état, exercice 2020 qui dégage un solde budgétaire positif de 514 722 000 000 FCFA, est conforme aux clauses prévues dans l'Accord avec le Fonds monétaire international (FMI). Selon le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, cette loi votée à l'unanimité est compatible au programme de Facilité élargie de crédit.

Pour l'exécution de ce budget, le gouvernement devra veiller à, a-t-il rappelé, implémenter la politique de décentralisation ; améliorer les recettes non pétrolières par la diversification de l'économie ; rationaliser les dépenses budgétaires. Il devra aussi rétablir la viabilité de la dette publique en vue d'en garantir la soutenabilité. « La commission ad hoc du suivi et du contrôle de la mise en œuvre du programme Congo FMI devrait poursuivre sa mission, sans désespérer, en vue d'aider le gouvernement de la République dans la préparation des revues semestrielles », a instruit le président de la chambre basse du parlement.

Il s'est, par ailleurs, félicité du fait que cet accord de facilité élargie de crédit commence à produire ses effets positifs avec quelques appuis financiers

que le Congo vient d'obtenir de la part de certains partenaires. Il s'agit notamment de l'Agence française de développement, de la Banque africaine de développement et de la République Populaire de Chine. « Fort de cela, nous avons à renforcer notre contrôle sur l'action du gouvernement et exhorter le gouvernement de la République à faire preuve de vigilance, car la Calebasse de lait se casse bien souvent au pas de la porte », a-t-il poursuivi.

Revenant sur le discours du chef de l'Etat devant le parlement réuni en congrès le 17 décembre, Isidore Mvouba a indiqué que cela appelle une réflexion approfondie de la part des décideurs en vue d'une réaction proactive de nature à créer un sursaut collectif dans le peuple. C'est ainsi qu'il a demandé à la commission éducation, culture, science et technologie de suivre sans complaisance la mesure concernant le recrutement de deux mille enseignants à la Fonction publique au cours de l'année 2020. « Pour tout dire, les élus du peuple sont tenus de s'approprier la quintessence de l'adresse du chef de l'Etat aux fins de la répercuter à souhait auprès de leurs mandants, car la répétition est la mère des enseignements », a conclu le président de l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

Une moisson assez abondante pour la septième session ordinaire

Sur les quarante-neuf affaires inscrites à l'ordre du jour de cette session à essence budgétaire, trente ont été adoptées après plus de deux mois des travaux

Comme à l'Assemblée nationale, le Sénat vient de doter le pays de plusieurs nouvelles lois concernant les différents secteurs de la société. Parmi cet arsenal juridique, il y a le budget de l'Etat de l'année en cours. « Nous avons, tous ensemble, fait œuvre utile en dotant notre pays d'un budget qui répond bien aux contraintes des temps. De même, nous avons voté beaucoup de lois à forte incidence sur notre économie pour autant que leur application stricte devrait générer des ressources additionnelles dont le pays a vraiment besoin dans le contexte actuel. C'est l'occasion de souligner que notre vote ne suffit pas », a rappelé le président du Sénat, Pierre Ngolo, à la clôture de la session.

D'après lui, les élus de la chambre haute du parlement devaient porter un regard attentif et éveillé sur ce qui se fait, surtout concernant la gestion saine des fonds publics. La séance des questions orales avec débat organisée au cours de cette ses-

sion, a inauguré, a-t-il rappelé, une autre forme de contrôle de l'action gouvernementale. Ceci avec le déploiement des rapporteurs spéciaux dans les différentes administrations publiques. « Les résultats de leur travail sont très attendus et devraient nous permettre de nous faire une meilleure opinion sur la gouvernance du pays et, éventuellement, en épinglez les faiblesses », a-t-il souligné, rappelant que représenter, c'est agir en lieu et place du plus grand nombre.

Abordant certains aspects du discours du président de la République sur l'état de la Nation, Pierre Ngolo a déclaré que le Sénat, conseil de la Nation et modérateur de la République œuvrant pour la préservation d'un climat social apaisé, a un rôle important à jouer. De ce fait, il devrait, a-t-il insisté, rester fidèle à sa tradition de privilégier la concertation, le dialogue, le consensus et l'inclusion.

P.W.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moum-
belé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Anatole Collinet Makosso : « A 50 ans, on entre dans la voie de la sagesse »

Auteur du livre « Le jubilé, connaître son parti pour mieux le servir » publié aux Editions L'Harmattan, Anatole Collinet Makosso, membre du bureau politique, s'est prêté aux Dépêches de Brazzaville. Il invoque, dans cette interview exclusive, le bilan qu'il juge élogieux du Parti congolais du travail (PCT) fondé en 1969.

Votre ouvrage consacré au PCT coïncide avec l'organisation du cinquième congrès ordinaire de ce parti. Pourquoi avoir attendu ce moment pour le publier ?

Anatole Collinet Makosso : D'abord, il faut noter que le livre a pour titre le Jubilé. Donc, au-delà du cinquième congrès ordinaire, il s'agit de célébrer les 50 ans du parti. Le jubilé est une fête marquant un intervalle de 50 ans. Dans la bible, le jubilé est une année privilégiée, dite année jubilaire, revenant tous les cinquante ans et marquée par une volonté d'égalité sociale. Vous comprenez donc que la parution du livre n'a pas pour principal lien le cinquième congrès ordinaire.

Cela dit, n'empêche que, dans ma mission intellectuelle et culturelle, en tant qu'éveilleur de conscience, j'ai toujours voulu saisir au bond les événements pour m'exprimer sur certains sujets d'actualité. Car tout intellectuel, s'il veut jouer son rôle d'éducateur, d'édificateur de la nation, doit tenir compte du contexte, de l'état d'esprit du peuple à éduquer pour donner à sa réflexion toute sa profondeur et sa portée. On édifie mieux un peuple lorsqu'on lui fait passer un message adapté à sa préoccupation du moment. Le regard des Congolais étant tourné vers le 5e congrès et le cinquantième du PCT, c'est donc à cette occasion qu'il faut capter son attention sur l'histoire, sur la vie et sur les nouveaux chantiers du PCT. Vous comprenez ainsi la promptitude avec laquelle je partage mes réflexions sur des questions d'actualité.

Vous êtes membre du comité central du PCT ; mais relativement jeune dans cette formation politique fondée en 1969. Pensez-vous avoir la légitimité requise pour dresser son bilan ?

ACM : Je suis un écrivain chercheur. Je partage avec les autres le fruit de mes recherches. Je ne les sers pas comme vérité d'évangile, mais comme déclencheur de la réflexion collective avec tous les risques d'être contredit, d'être combattu. Il y a une leçon que je tiens de notre patriarcat, le Pr Théophile Obenga. Je vous la restitue telle qu'il nous l'a enseignée : « L'homme politique congolais ne perd pas, tant s'en faut, en écrivant ses idées, afin que le peuple les connaisse, les commente, les critique, les discute et les amende ». Il poursuit en disant que l'homme politique n'est pas un fabulateur. Il doit s'exprimer, mieux par écrit (les paroles s'envolent mais les écrits demeurent), pour qu'on n'ait pas les idées fausses à son sujet. Les réflexions politiques d'un homme politique sont, en soi, une précieuse contribution à la vie politique congolaise. Le débat politique national est mieux nourri, approfondi, s'il dispose de documents écrits, d'idées publiquement exprimées, des dossiers accessibles, pour faire fructifier les discussions.

La tenue du congrès a créé des « dissensions » au sein des cadres et militants du parti. Qu'est-ce qui explique cet état de chose ?

Cela s'inscrit dans la droite ligne du parti. Le PCT n'est pas un parti qui fait la volonté d'un individu. Le domaine de l'expression constitue le noyau dur des normes de notre parti avec la possibilité donnée à chacun de nous d'exprimer librement ses points de vue, son opinion. Ce qui conduit à admettre des discours ou des courants d'idées contraires mais qui n'ont pour finalité que de structurer l'opinion de sorte qu'au bout du processus, on parvienne à une synthèse pour ne retenir que l'opinion du parti. Cela apparaît aux yeux de l'opinion nationale comme des dissensions ; ce qui est vrai. Mais fort heureusement, elles ne peuvent en aucun cas conduire à des dissidences au nom du respect d'un triptyque qui nous est cher : unité-critique-unité.

Dans votre livre, vous parlez d'un bilan élogieux du PCT en cinquante ans d'existence de cette organisation. Comment le justifiez-vous ?

ACM : Nous le justifions au plan interne par la confiance de plus en plus grandissante dont jouit le parti de la part de nos compatriotes au point où le PCT soit de nos jours le parti le mieux implanté sur toute l'étendue du territoire national. De même, en fonction du nombre de ses élus tant au niveau parlementaire qu'au niveau local. S'agissant de notre bilan dans la gestion du pays, nous retiendrons au plan politique la transition réussie du régime de parti unique au régime du multipartisme. C'est une victoire importante que nous devons au PCT qui avait engagé le processus de mutation en 1990 et l'a conduit jusqu'à son terme. Il faut le dire parce que nous avons l'habitude de penser que les choses sont faciles lorsque nous les avons acquises. Nous oublions que d'autres autour de nous n'y sont parvenus. Il existe encore des pays au monde qui ont gardé le système de parti unique avec des peuples qui continuent à lutter vainement pour arriver au multipartisme.

Sur le plan de l'éducation, toute l'élite que nous avons aujourd'hui a été formée dans nos écoles, collèges et lycées implantés dans tous nos départements et presque tous nos districts. On peut poursuivre la liste des avancées sous le régime PCT.

Il est clair que comme l'avait dit le président de la République, il n'est point d'œuvre de construction ou de reconstruction d'un pays, d'une nation, d'une économie qui ne soit parfaite et totalement achevée. Nous n'avons nullement pensé ni dit que nous avons tout fait, tout réussi et qu'il n'y a plus rien à faire. Beaucoup assurément reste à faire. Même ce qui a déjà été fait comporte

De même, si c'est au PCT d'assumer tout seul tous les choix économiques que nous avons pris ensemble dans le cadre du parti unique avec les nationalisations d'entreprises, la création des entreprises d'Etat, nous acceptons, puisque personne d'autre ne peut l'assumer.

Pourquoi le PCT n'assume-t-il pas ses échecs et veut les rejeter sur d'autres ?

ACM : Nous n'avons jamais rejeté nos échecs sur les autres. Le PCT a toujours assumé ses erreurs. D'abord, à la Conférence nationale de 1972, ensuite à la session extraordinaire du Comité central de 1975 avec la déclaration du 12/12/75, ensuite encore à la conférence sur les entreprises d'Etat en 1980, puis encore ensuite à la Conférence nationale avec la célèbre expression du président Denis Sassou N'Guesso « J'assume ». Et je viens encore de vous rappeler les propos du président en 2015. Il n'y a pas d'hommes politiques qui sachent assumer leurs erreurs et échecs comme on le ferait au PCT. Tous ceux qui n'aiment pas assumer finissent par quitter le PCT et pensent être devenus propres en se vêtant de nouveaux habits sans s'être lavés.

Le PCT reconnaît-il sa responsabilité dans ce que certains observateurs appellent la « mauvaise » gestion de la chose publique sous son règne ?

ACM : Si c'est au PCT d'engager sa responsabilité dans les actes de prévarication que le président Fulbert Youlou reprochait à ses collaborateurs en 61-63, dans la mauvaise gestion que le président Massamba-Debat a dénoncée dès sa prise de pouvoir le 17 août 1963, en 1964 lors du congrès du MNR, en 1965 et en 1966 lors des sessions du Comité central du MNR, nous l'assumerons, puisque l'échec est orphelin.

à laquelle la classe politique tout entière devrait réfléchir », a-t-il laissé entendre, s'interrogeant s'il faut rejeter le dialogue fraternel et récupérateur qui, sous d'autres cieux, a permis des avancées significatives, quoique n'étant pas la panacée.

S'agissant du message du président de la République du 17 décembre dernier, Pascal Tsaty-Mabiala pense qu'au-delà du rituel, par le silence ou le peu d'intérêt observé sur les thèmes importants tels que l'élection présidentielle de mars 2021, il peut avoir ravivé les exaspérations.

« Que des sujets abordés ! Parfois avec superfluité. Et que dire de la vacuité sur le dialogue, le silence sidérant sur les questions politiques, notamment la libération des deux candidats à la dernière élection présidentielle qui participe pourtant de l'apaisement et de la réconciliation nationale, tout comme de l'élection présidentielle de 2021 dont il n'a été dit aucun mot », a-t-il déploré.

POLITIQUE NATIONALE

Pascal Tsaty-Mabiala sollicite le report de l'élection présidentielle de 2021

Le chef de l'Opposition congolaise a, au cours d'une conférence de presse animée le 26 décembre, indiqué que toutes les conditions n'étaient pas réunies pour organiser un scrutin apaisé en mars 2021

Inscrivant sa conférence de presse dans une dynamique de paix, d'unité, de démocratie et de progrès pour le Congo, Pascal Tsaty-Mabiala a rappelé qu'il était temps de réfléchir à la meilleure voie possible devant conduire le pays vers l'alternance apaisée. « A la vérité, il ne peut y avoir d'élections crédibles dans les douze mois à venir en l'absence d'un corps électoral fiable résultant d'une refonte du fichier électoral actuel. S'y ajoutent, l'introduction de la biométrie, la restructuration de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), le découpage électoral, l'application des décisions découlant de la concertation de Ouesso, notamment le plafonnement des frais de campagne électorale », a avancé le chef de l'Opposition politique congolaise.

Selon lui, ce travail gigantesque qui n'a pas encore commencé ne peut être réalisé en moins de deux ans. Ceci en tenant compte de l'exécution du programme avec le Fonds monétaire international (FMI). C'est ainsi qu'il propose un



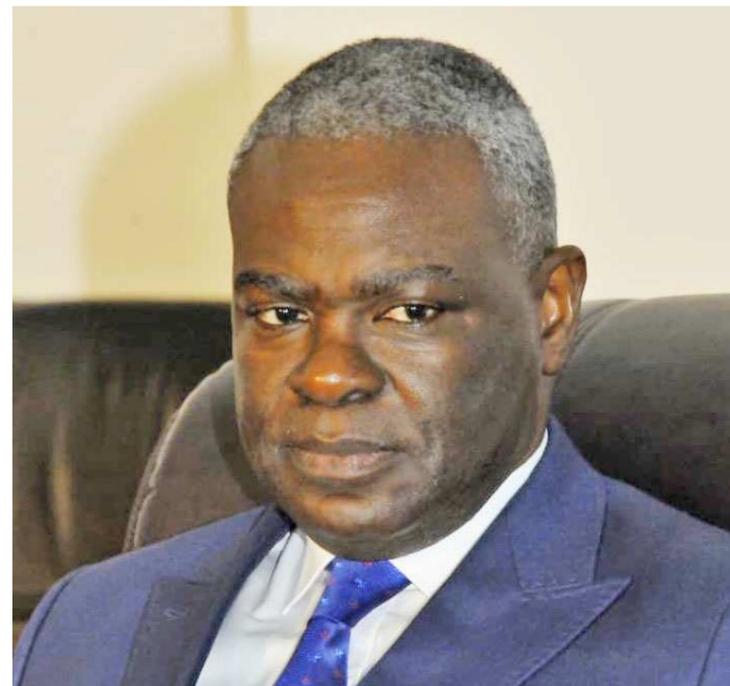
Pascal Tsaty-Mabiala assisté d'autres dirigeants de l'opposition congolaise

consensus national devant aboutir au report de l'élection présidentielle à une date qui permettrait de régler, a-t-il dit, en profondeur la question de la gouvernance électorale.

Une démarche qui aboutirait, a-t-il précisé, à la mise en place d'un gouvernement de consensus et d'union nationale chargé principalement de préparer l'élection présidentielle, d'exécuter le programme avec le FMI et de conduire les affaires de l'Etat pendant une période déterminée. Cette transition connaît, a souhaité Pascal Tsaty-Mabiala, la participation de la dias-

pora congolaise d'Europe et d'Amérique qui trouverait une occasion de rentrer au pays et de prendre une part active à la vie politique nationale.

Quant aux autres conséquences du consensus national prôné, il a cité la prorogation du mandat du président de la République avec tous les pouvoirs constitutionnels qui s'y rattachent. Seul bémol, l'interdiction faite au chef de l'Etat de se présenter à la prochaine élection présidentielle. Il s'agit également de l'organisation groupée de toutes les élections (présidentielle, législatives et locales)



De même, si c'est au PCT d'assumer tout seul tous les choix économiques que nous avons pris ensemble dans le cadre du parti unique avec les nationalisations d'entreprises, la création des entreprises d'Etat, nous acceptons, puisque personne d'autre ne peut l'assumer.

Pourquoi le PCT n'assume-t-il pas ses échecs et veut les rejeter sur d'autres ?

ACM : Nous n'avons jamais rejeté nos échecs sur les autres. Le PCT a toujours assumé ses erreurs. D'abord, à la Conférence nationale de 1972, ensuite à la session extraordinaire du Comité central de 1975 avec la déclaration du 12/12/75, ensuite encore à la conférence sur les entreprises d'Etat en 1980, puis encore ensuite à la Conférence nationale avec la célèbre expression du président Denis Sassou N'Guesso « J'assume ». Et je viens encore de vous rappeler les propos du président en 2015. Il n'y a pas d'hommes politiques qui sachent assumer leurs erreurs et échecs comme on le ferait au PCT. Tous ceux qui n'aiment pas assumer finissent par quitter le PCT et pensent être devenus propres en se vêtant de nouveaux habits sans s'être lavés.

Le PCT reconnaît-il sa responsabilité dans ce que certains observateurs appellent la « mauvaise » gestion de la chose publique sous son règne ?

ACM : Si c'est au PCT d'engager sa responsabilité dans les actes de prévarication que le président Fulbert Youlou reprochait à ses collaborateurs en 61-63, dans la mauvaise gestion que le président Massamba-Debat a dénoncée dès sa prise de pouvoir le 17 août 1963, en 1964 lors du congrès du MNR, en 1965 et en 1966 lors des sessions du Comité central du MNR, nous l'assumerons, puisque l'échec est orphelin.

La Rédaction

Parfait Wilfried Douniama

Compte rendu du conseil des ministres du 26 décembre 2019

Le conseil des ministres s'est réuni ce jeudi 26 décembre 2019 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Dix (10) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Un (1) projet de loi au titre du ministère des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement ; Six (6) projets de décret au titre du ministère des Finances et du budget ; Trois (3) projets de décret au titre du ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale.

Le projet de loi présenté par le ministère des Affaires foncières a pour vocation d'améliorer davantage encore la gouvernance du secteur sensible de la gestion du domaine foncier dans notre pays, afin d'en faire un outil technique et juridique plus performant, mais également un facteur d'amélioration de l'assiette fiscale, à un moment où le Congo a grand besoin d'abonder les ressources de l'Etat.

Les dossiers soumis au conseil par le ministère des Finances, en collaboration avec celui des Affaires foncières, sont une illustration pratique de la gestion intelligente et efficiente par l'Etat des prérogatives de puissance publique dans ce même secteur du foncier, et ce dans le but de favoriser le déploiement d'activités économiques pérennes et à grand potentiel au Congo.

Enfin, les affaires soumises à l'examen vigilant du conseil par le ministère du Plan ont pour objet d'améliorer encore la gouvernance, le monitoring et la maîtrise statistique des politiques publiques dans notre pays, et ce dans l'optique d'une action proactive destinée à favoriser la diversification de l'économie nationale.

Après ce propos liminaire, entrons à présent dans le vif des affaires soumises à l'examen du conseil des ministres, réuni ce jour jeudi 26 décembre 2019.

I/- Ministère des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement.

Un (1) projet de loi portant institution du cadastre national foncier.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, a rappelé aux membres du conseil des ministres que le cadastre a été institué au Congo en 1981. Le ministre Mabiala a cependant déploré que cet outil important se soit peu à peu déconnecté des principales évolutions technologiques, telles que l'informatique, la géomatique, le GPS ou encore la station totale. D'autre part, il n'a pas suffisamment pris en compte les nouvelles missions d'état civil confiées au foncier, ainsi que son nouveau rôle de tiers de confiance des usagers.

Le projet de loi présenté ce jour va permettre l'adaptation du cadastre aux exigences de la bonne gouvernance foncière, ce qui permettra la sécurisation des tenures, assurera ainsi une immatriculation fiable des propriétés, la constitution d'une assiette fiscale foncière pérenne, ainsi que la mobilisation de la ressource foncière en vue de son emploi dans les secteurs économiques et sociaux.

D'autre part, la refonte du cadastre va renforcer le service public d'établissement des documents cadastraux, la protection technique ainsi que la garantie administrative de la propriété bâtie et non bâtie. Il facilitera l'accès des populations à la terre, et permettra d'éliminer les phénomènes de superposition des titres fonciers et de thésaurisation foncière.

Enfin, la réforme fera du cadastre national un outil plus efficace dans la mise en œuvre de ses missions de service public, mais le transformera en outil à vocation économique et sociale, ainsi tourné vers le développement.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant institution du cadastre national foncier. Il sera transmis au parlement pour adoption.

II/- Ministère des Finances et du budget

A la demande du président de la République, M. Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, a présenté les affaires soumises à l'examen du conseil des ministres par le ministère des Finances et du budget, en lieu et place de M. Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget en mission.

Il s'agit de six (6) projets de décret portant respectivement, pour chaque affaire concernée, déclassement et cession de dépendances ou de parcelles de terrain relevant du domaine public. Ils se présentent ainsi qu'il suit :

Projet de décret portant respectivement, pour le premier, déclassement de la dépendance du domaine public de l'Etat, cadastrée : section I, bloc 25, parcelle 2 du plan cadastral de la ville de Brazzaville et, pour le second, cession à titre gracieux de la même dépendance à l'Association internationale des Lions Club du Congo.

L'Association internationale des Lions Club du Congo, présente dans notre pays depuis des décennies, participe à l'édification d'un Congo humaniste et plus solidaire. Présente dans des projets tels que la léproserie de Kinsoundi et le centre ambulatoire de l'hôpital de Talangai, le Lions Club se propose d'accompagner les pouvoirs publics dans leur politique sociale en faveur des populations vulnérables, et ce grâce à de nouvelles prestations sociales à caractère bénévole.

A ce titre, le Lions Club sollicite l'acquisition à titre gracieux du terrain du domaine public ici mentionné, afin d'y implanter son siège et y construire un centre ophtalmologique.

Projets de décret portant respectivement, pour le premier, déclassement de la parcelle de terrain cadastrée section I, bloc /, parcelle 233, arrondissement 1 Lumumba centre-ville, du plan cadastral de la ville de Pointe-Noire et, pour le second, cession à titre onéreux de ladite parcelle de terrain.

Afin de valoriser les ressources halieutiques et piscicoles, de contribuer à la conservation des légumineuses, agrumes et produits carnés, issus de la production nationale ou de l'importation, la société civile immobilière Monte Cristo a demandé au gouvernement l'autorisation d'acquérir à titre onéreux, un terrain non bâti de l'Etat, d'une superficie de mille six cent quatre-vingt dix sept virgule quatre-vingt onze mètres carrés (1697,91 m²), situé

à Pointe-Noire, dans l'arrondissement précité, et ce pour y construire une chambre froide moderne.

Le gouvernement a ainsi cédé ladite parcelle à un prix fixé à cent quarante-deux millions (142.000.000) de francs CFA, somme dont la société demanderesse s'est acquittée auprès du trésor public le 21 août 2017. La SCI Monte Cristo entend y réaliser un investissement de deux milliards de francs CFA, et s'engage à créer une cinquantaine d'emplois directs, et environ 200 emplois indirects.

Projets de décret portant respectivement, pour le premier, déclassement de la dépendance du domaine public de l'Etat cadastrée : section P6, bloc n°73, parcelle n°1 du plan cadastral de la ville de Brazzaville et, pour le second, attribution en propriété au Roi Makoko, de ladite propriété immobilière.

Par arrêté n°1966 du 2 juillet 1956, l'Etat français, alors puissance coloniale, attribuait à titre définitif au Territoire du Moyen-Congo, la parcelle de terrain ci-dessus cadastrée, d'une superficie de 1260 m², parcelle dite Case du Roi Makoko.

Après 63 ans de jouissance continue et non équivoque de cette propriété, l'Etat congolais décide de l'attribuer en propriété au Roi Makoko, et procède donc par les projets soumis à l'examen du conseil des ministres, au déclassement préalable et à ladite attribution.

Après discussion, le conseil des ministres a adopté les six (6) projets de décret soumis à son examen par le ministère des Finances et du budget.

III/- Ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a soumis à l'examen et adoption du conseil des ministres trois projets de décret. Il s'agit de :

Projet de décret portant dissolution du centre d'études et d'évaluation des projets d'investissements.

Créé par la loi n°025 du-90 du 18 septembre 1990 cet établissement public à caractère industriel et commercial connu sous son acronyme « CEPI », bénéficiait d'un monopole en matière d'études, expertise, contre-expertise de projets, d'évaluation de leur exécution et d'assistance technique au service des acteurs économiques dont l'Etat.

Après la libéralisation générale de l'économie nationale, le CEPI a grandement souffert de la concurrence de sociétés privées lancées dans le même domaine.

C'est dans ce cadre, et pour transposer des directives CEMAC, que la loi n°34-2018 du 05 octobre 2018 a créé un établissement public administratif dénommé « centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public », en sigle CNEEPIP.

Le décret soumis à l'examen du conseil propose donc la dissolution pure et simple du CEPI, devenu sans objet. Ainsi, le patrimoine sain et le personnel non déflaté, sont transférés au CNEEPIP, tandis que l'actif et le passif restent dévolus au portefeuille public de l'Etat.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a adopté le projet de décret portant dissolution du centre d'études et d'évaluation des projets d'investissement.

Projet de décret portant approbation des statuts du centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public.

La loi n°034-2018 du 05 octobre 2018 ayant créé l'établissement public à caractère administratif dénommé « le centre d'études et d'évaluation des projets d'investissement public », en sigle CNEEPIP, ce projet de décret permet l'examen par le conseil des ministres du projet des statuts fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement dudit établissement.

Après discussion, le conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts de l'établissement public à caractère administratif dénommé « le centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public ».

Projet de décret portant approbation des statuts de l'établissement public à caractère administratif dénommé « l'institut national de la statistique », INS en sigle.

Créé par la loi n°035-2018 du 05 octobre 2018, l'institut national de la statistique doit, en application de l'article 6 de ladite loi, être doté de statuts approuvés en conseil des ministres.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a ainsi adopté le projet de décret portant approbation des statuts de l'institut national de la statistique.

Prenant la parole, son excellence, monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, a indiqué aux membres du gouvernement que la présente réunion du conseil des ministres était la dernière de l'année 2019. A cet effet, le chef de l'Etat a tracé les perspectives de l'action des pouvoirs publics pour l'année 2020.

Tout en donnant sa part à la conjoncture économique et financière pour ce qui concerne les difficultés rencontrées dans la gestion menée par l'Etat, le président de la République a exhorté les membres du gouvernement à poursuivre le travail et à mener des actions toujours fortes, au cours de ce qui sera la dernière année pleine de son mandat, et dont il devra rendre compte au peuple qui le lui a confié en 2016.

Répondant aux orientations ainsi formulées par le président de la République, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement a, au nom des membres du gouvernement, pris acte de la feuille de route ainsi déclinée. Enfin, il a présenté les vœux les meilleurs du gouvernement, de santé, de prospérité et de bonheur au chef de l'Etat ainsi qu'à sa famille.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du conseil des ministres a pris fin à 11h30 minutes

Fait à Brazzaville, le 26 Décembre 2019

**Le ministre de la Communication et des médias,
porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla**

DISTRICT DE MINDOULI

La deuxième station piscicole domaniale entièrement réhabilitée

La production des poissons d'eau douce va bientôt reprendre à Mindouli, dans le département du Pool. Les vingt et un étangs ont été remis en l'état et ensemencés pour une capacité de cinq cent mille alevins par an.

Les travaux de réhabilitation de la station piscicole domaniale ont été réalisés grâce au soutien du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). D'après le chef de la station, Emmanuel Banimba, l'État congo-



Les étangs réhabilités/Adiac

« La réhabilitation avait commencé depuis février 2019 pour finir en juillet. Tous les étangs sont ensemencés par les reproducteurs, les géniteurs des alevins. Nous attendons donc la programmation de la FAO, qui est chargée de fournir des alevins, pour commencer la distribution aux pisciculteurs »

lais va prendre la gestion du site dès février 2020. Plus de mille quatre cents pisciculteurs locaux vont bénéficier de ce projet d'urgence de la relance de la production dans le Pool. « La réhabilitation avait com-

mencé depuis février 2019 pour finir en juillet. Tous les étangs sont ensemencés par les reproducteurs, les géniteurs des alevins. Nous attendons donc la programmation de la FAO, qui est chargée de fournir des ale-

vins, pour commencer la distribution aux pisciculteurs », a fait savoir Emmanuel Banimba.

Il a également rappelé l'objectif du projet de réhabilitation de la station piscicole, qui est de produire des ale-

vins et de les distribuer aux pisciculteurs privés. En plus, les partenaires ont formé les ruraux aux nouvelles pratiques de la pêche. Emmanuel Banimba s'est montré rassurant quant à la pérennité du site car les techniciens de l'ONG Apdra ont déjà réalisé l'essentiel du travail, le désherbage des étangs et le décapage des digues.

Signalons que la sous-préfecture de Mindouli dispose au total de deux stations piscicoles. La réhabilitation ne concerne pour l'instant que la station B, d'une superficie de 2,29 hectares, construite en 1974 par le gouvernement congolais. La reconstruction des sites se fera progressivement, espère-t-on, avec la relance prochaine de la station A bâtie en 1958.

Fiacre Kombo

PROJET INNOVATEUR

Des jeunes appelés à s'inscrire pour le concours « youth challenge »

Le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique a lancé récemment à Brazzaville le concours « Youth challenge ». Une compétition sur les idées et projets innovants des jeunes de 14 à 24 ans organisée par le Pnud et l'Unicef.



Les jeunes édités sur le projet

Le « Youth Challenge » est un concours à caractère mondial initié conjointement par le Pnud et l'Unicef en partenariat avec le plan international et le mouvement mondial des scouts qui met en compétition des jeunes du monde entier de 14 à 24 ans. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative génération sans limites. Il s'agit, en effet, d'un appel à préposition lancé à l'endroit des jeunes innovateurs capables de proposer des solutions susceptibles d'améliorer la situation de l'éducation, de l'emploi et l'engagement civique dans leurs pays et dans le monde.

D'après Jean junior Niyonkuru, chargé du plaidoyer pour les jeunes, l'objectif stratégique du GenU (Génération Unlimited) vise l'éducation et la formation des jeunes. « Youth challenge est une compétition des jeunes qui cherche à promouvoir les expériences de la scolarité formelle qui donnent aux jeunes des compétences dont ils ont besoin pour être productifs et pour leur employabilité. Elle donne aussi aux jeunes,

en dehors de l'école formelle, des opportunités pour la formation et le développement des compétences », a-t-il déclaré.

L'initiative de la GenU fait donc partie des stratégies « jeunesse 2030 » des Nations unies à préparer les jeunes à devenir des citoyens productifs et engagés, à encourager l'entrepreneuriat des jeunes en tant qu'une mentalité et moyen de subsistance et cherche aussi à promouvoir l'accès équitable à l'éducation, la formation, l'emploi, l'esprit d'entreprise et la participation civique. « Ce concours est une passe en or donnée aux jeunes pour faire découvrir leurs talents, participer activement au développement et trouver des solutions aux problèmes de leur école, quartier, village et communauté », a indiqué Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique.

Ainsi, selon la représentante adjointe du Pnud au Congo, Emma Ngouan-Ahoh, la problématique de la jeunesse demeure au centre des

préoccupations des gouvernements et de la communauté internationale. Il s'agit donc du chômage et de la citoyenneté des jeunes car ils attendent que les gouvernements les aident à trouver des solutions. « Sans un investissement urgent en faveur de l'éducation et de la formation, la population mondiale d'adolescents et de jeunes qui croît rapidement représentera deux milliards de personnes d'ici à 2030. Elle restera mal préparée et non qualifiée pour le monde du travail à venir », a-t-elle souligné.

Selon les critères de sélection, ne peut se postuler à ce concours que des jeunes dont l'âge varie de 14 à 24 ans. Des jeunes ayant une nouvelle idée ou un nouveau projet qui va satisfaire les ambitions du GenU de permettre aux jeunes de devenir de véritables producteurs et membre engagés de la société. La priorité sera donnée aux jeunes venant des milieux les plus défavorisés et marginalisés.

Maliche Mbou-Eta, stagiaire

NUMÉRIQUE

Des défis à relever pour le comité de gestion du Fonds pour l'accès au service universel

La structure présidée par le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, a tenu sa session inaugurale à Brazzaville, le 24 décembre. Ses membres ont insisté sur les contributions des fournisseurs des services afin de leur permettre de réaliser les chantiers de la couverture nationale en communications électroniques.



Séance de travail avec les membres du comité/Adiac

Les modalités de création et fonctionnement du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques ont été fixées en mai dernier par deux décrets présidentiels (décrets n°2019-123 et n°2019-124). Ce fonds devrait contribuer à réduire la fracture numérique, en d'autres termes amener le réseau téléphonique, l'internet, le transfert mobile dans les zones rurales. Mais un tel projet ne peut se faire sans les contributions financières conséquentes. Et c'est l'un des points essentiels de la réunion des membres du comité. Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique n'a pas manqué de le rappeler lors de cette rencontre. « Les mécanismes de financement de ce fonds sont définis par une loi de 2009 portant réglementation du secteur des communications électroniques (...) Le comité compte essentiellement sur la contribution au fonds des exploitants des réseaux de communications électroniques, soit 1% du taux de leurs chiffres d'affaires à moins d'un an », a signifié Léon Juste Ibombo.

Parmi les localités ciblées par le comité, il y a les zones enclavées des départements de la Likouala, de la Sangha, des Plateaux, du Niari. À noter que le comité est composé des représentants des pouvoirs publics, des délégués opérateurs et de la société civile.

Fiacre Kombo

SOLIDARITÉ

Antoinette Sassou N'Guesso réhabilite deux orphelinats

Les membres du cabinet de l'épouse du chef de l'Etat ont effectué les 24 et 25 décembre des descentes au Complexe Crèche, Pouponnière et Garderie de Makélékélé et à l'orphelinat Saint-Antoine de Padoue qui viennent d'être réhabilités.

Depuis 2016, dans sa volonté d'accompagner les groupes sociaux vulnérables, en général et les enfants sans cadre familial sain en particulier, la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, a choisi non seulement d'offrir des jouets ou des produits de première nécessité aux enfants et autres personnes démunies mais également de procéder à l'amélioration de leur condition de vie dans les centres d'hébergement. En effet, les deux orphelinats restés longtemps dans un état de délabrement avancé ont fait peau neuve, en cette fin d'année, grâce la contribution de l'épouse du chef de l'Etat. Au cours de cette série de visites, les membres du cabinet de la première dame assistés de ceux de la Fondation Congo Assistance ont offert des vivres et plusieurs produits de première nécessité.

Au Complexe Crèche, Pouponnière et Garderie de Makélékélé, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a remercié la Première dame du Congo pour « le symbolique geste en faveur de l'enfant vulnérable ». « Nous disons une fois de plus merci à cette grande dame de cœur pour nous avoir soulagés



Photo de famille à l'orphelinat Saint Antoine de Padoue crédit photo adiac

dans notre mission d'accompagnement de la petite enfance vulnérable », a déclaré la ministre dans son message rendu par le directeur général des Affaires sociales, Rock Christian Mabiala.

Avec une capacité d'accueil de vingt enfants à la pouponnière et cent à la crèche, cette structure éprouve d'énormes difficultés du

fait de l'augmentation des besoins exprimés dans l'accompagnement de la petite enfance.

Créé en 1967 et placée sous tutelle du ministère chargé des Affaires sociales, le complexe crèche, pouponnière et garderie de Makélékélé est une structure publique, d'accueil, d'hébergement et de prise en charge des

enfants de zéro et trois ans.

A l'orphelinat Saint-Antoine de Padoue, les enfants ont salué l'élan de cœur et l'immense générosité de la première dame du Congo. « Grand merci pour l'œuvre que vous venez de poser pour la reconstruction de cet orphelinat. De son état misérable hier, nous sommes aujourd'hui dans un

cadre le plus moderne. Les mots nous manquent pour exprimer notre gratitude. Notre émotion est grande », ont déclaré les enfants dans leur message.

Dans cette optique, ils ont lancé un « appel vibrant » à toutes les bonnes volontés sensibles aux cris des démunis de « se servir de l'exemple de la première dame afin de continuer dans cette lancée, parce que beaucoup reste à faire surtout dans le domaine de l'éducation et de la formation ».

L'orphelinat Saint Antoine de Padoue est une structure sociale créée par les frères franciscains. Le nom signifie le Saint qui a pour vocation d'arracher au malin les âmes perdues. Son objectif est d'accueillir les enfants abandonnés et orphelins.

Malheureusement, cinq ans après sa création, les frères franciscains décident de fermer le centre, certainement à cause du manque de financement. Dans ces conditions, la sœur Honorine Evoulanzie s'est engagée de garder les enfants. Aujourd'hui, il compte trente cinq enfants dont onze garçons âgés de cinq à onze ans et vingt quatre filles âgées de six à dix sept ans.

Yvette Reine Nzaba

Les enfants des frères d'armes disparus bénéficient des jouets

Le ministère de la Défense a remis, le 24 décembre, à Brazzaville des gadgets aux enfants des militaires morts et blessés dans les opérations. Trois cent dix familles sont concernées, soit cent à Brazzaville et deux cent dix dans d'autres zones militaires de défense.

Le ministère de la Défense n'a pas oublié les orphelins laissés par les frères d'armes. Pour leur permettre de célébrer les fêtes de fin d'année et Nouvel An avec faste, la structure leur a remis des jouets de diverses natures. Les enfants des militaires blessés dans les opérations ont également eu leur part. « Ces kits

de jouets remis aux enfants comprennent des jeux récréatifs et éducatifs pour leur faire exercer des activités ludiques et structurants qui vont leur permettre de se solidariser », a expliqué le commissaire colonel Serge Alain Mboundou Ndzambi, directeur de la Fonction militaire et de l'Action sociale.

Par ailleurs, selon le colonel Jean Kibangou, commissaire en chef de 1re classe, directeur général de l'Administration et des Finances du ministère de la Défense nationale, le geste fait à l'endroit de ces enfants relève de la volonté des autorités politico-militaires qui font de la condition militaire une priorité pleinement assumée par le commandement. « Je remercie le ministère de la Défense d'avoir pensé à nous et que cette initiative soit pérenne afin de toujours nous donner la joie de vivre comme les autres enfants », a déclaré Précieuse Ndongo, une des bénéficiaires de jouets.

Selon le colonel Jean Kibangou, le ministère de la Défense œuvre depuis deux ans pour améliorer les conditions sociales des militaires, gendarmes et de leurs familles ainsi que les modalités de mise en œuvre du droit à réparation dans le but de renforcer l'accompagnement des blessés et des familles des décédés en opération.

Maliche Mbou Eta (stagiaire)

FÊTE DE NOUVEL AN

Une soirée de rire pour marquer l'événement

Pour finir l'année en beauté, le comédien et humoriste ponténégrin, Georges Maboundou, alias Georges Louth, organisera, le 28 décembre, à Sueco une soirée du rire intitulée « Rire en fête ».

L'activité connaîtra la participation d'autres comédiens et humoristes de la place. Il s'agit de Bruno Tsamba, Amour Nzoungani, Alvarez Bruno, Cardi Babakila, Matt Billion. Le public pourra aussi découvrir le petit Jonathan, un chanteur au talent impressionnant qui leur proposera quelques titres. « Pour la fête du Nouvel An, nous voulons offrir au public une distraction saine, une activité autre qu'une balade à la Côte sauvage ou des tournées dans les bars comme on a pris l'habitude de le faire souvent dans la ville ».

La soirée est organisée en prélude à l'ouverture d'un espace culturel qu'abritera le site touristique Ponton place à Ngoyo, a signalé Georges Maboundou. « Nous voulons créer un événement du genre le Parlement du rire de Mamane ou le Jamel comedy club de Jamel Debouze. C'est vrai qu'il y a le festival TuSeo qui a lieu chaque année et l'animation télévisée « Brazza comédie show », mais nous voulons d'un événement mensuel à Pointe-Noire pour combattre l'oisiveté et égayer la population de cette ville qui manque des lieux de loisirs ».

Georges Maboundou n'est pas à sa première expérience. Il est aussi l'initiateur de « Rire du nourrisson », une soirée comédie qu'il organise depuis 2017. Il a aussi organisé en septembre dernier un autre événement qui a réuni plusieurs comédiens de la place. Le comédien et humoriste ponténégrin a joué le 10 novembre dernier avec le Brazzavillois Walfa Nkaya, une des étoiles de l'humour congolais.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Les officiers et les enfants bénéficiaires de jouets

RAPPORT DE SUIVI BUDGÉTAIRE SUR L'ÉDUCATION NATIONALE

Le taux de réalisation en dessous de 20%

Les ressources mises à la disposition de l'enseignement au cours de l'année 2017 n'ont pas atteint la moyenne attendue. C'est ce qu'a voulu présenter la Commission épiscopale justice et paix (CEJP), le 23 décembre, à Brazzaville, dans son rapport enquêtes sur le suivi des projets d'investissements publics.

L'enquête a été réalisée sur des sites ou les projets prévus dans le budget d'investissement national. Elle a tenu compte du contexte économique difficile caractérisé par la baisse du cours du pétrole. L'exécution des projets actés dans le budget de 2017 est en dessous de la moyenne. Les engagements prises dans la réalisation des différents projets visant le secteur éducatif ont été définis vaguement selon le rapport.

Au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'Alphabétisation (MEPSA), sur onze projets présentés, un seul a été connu et les dix autres sont restés indéfinis. Pareillement, au ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi où, sur treize projets initiés, cinq sont visibles. Par contre, au ministère de l'En-



Le président de la CEJP face à la presse/Adiac

seignement supérieur deux sur dix-sept sont définis. D'où, sur quarante et un projets programmés seulement huit qui ont été réalisés durant l'année 2017.

Selon le coordonnateur national de la Commission épiscopale justice et paix, l'abbé Félicien Mavoungou, au début de chaque année, la CEJP fait état de l'analyse budgétaire de l'éducation nationale et de la santé. Cette commission va dans les différents diocèses pour organiser des ateliers sur le fonctionnement et les charges du budget alloué par les parlementaires. «L'éducation est un élément essentiel car elle est inscrite dans le budget d'investissement. Un pays ne se développe que par l'investissement. Lorsque les pouvoirs publics investissent correctement et judicieusement, nous récoltons tous les fruits. Donc, nous pensons que

L'éducation est un levier fondamental pour le développement d'une nation », a-t-il précisé.

C'est pourquoi la Commission épiscopale a formulé quelques recommandations aux pouvoirs publics. Il s'agit de la transparence dans le choix des opérateurs qui doivent exécuter les actions programmées dans le budget de l'Etat. Aussi la commission demande-t-elle une plus grande transparence dans la gestion et l'exécution du budget d'investissement. Une meilleure présentation des projets afin d'améliorer des conditions de vies des populations. Notons que la CEJP est une entité de l'Église catholique qui travaille dans le plaidoyer social et, depuis, œuvre dans l'éducation en collaboration avec les institutions internationales.

Christ Bissila Pondo et Maliche Mbou-Eta

EDUCATION

Le Centre préscolaire d'Ignié réhabilité

Le député de la circonscription électorale d'Ignié, José Cyr Ebina, a remis, le 24 décembre, le centre d'éducation préscolaire et l'impluvium du PK 45 km réhabilités aux autorités de cette localité du département du Pool.



Une remise symbolique des jouets de Noël à une enfant lors de la remise du bâtiment/Adiac suite à nos doléances. Là, nous avons un bâtiment ainsi qu'un impluvium réhabilités et nous remercions tous ceux qui ont contribué », a indiqué José Cyr Ebina.

Le centre préscolaire d'Ignié manque encore de toilettes et une salle de cantine. « Nous avons œuvré pour que ces enfants aient de l'eau. Il faut améliorer encore les conditions d'hygiène. On doit leur enseigner comment laver les mains. Une cantine pour leur enseigner le bien-vivre ensemble car, la formation commence par le préscolaire », a ajouté le député d'Ignié.

Le député d'Ignié était accompagné à cette cérémonie par ses collègues Ferréol Gassakys et Digne Elvis Tsalissa, respectivement députés de Po-

to-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville, et de Ngo dans le département des Plateaux. « L'acte posé par notre collègue est un apport de la vision du chef de l'Etat qui, demande que nous créons les conditions pour les études de nos enfants », ont-ils indiqué.

Le député José Cyr Ebina a profité de l'occasion pour faire don de jouets de Noël aux enfants de la circonscription d'Ignié.

Egalement invitée à la cérémonie, la députée de Boundji, Tsatsa Avanké Lekoundzou, a signifié : « Nous sommes surpris de la solidarité des communautés. Nous sommes contentes et c'est un exemple à suivre ».

Fortuné Ibara

LOUESSI

Les enfants ont passé Noël dans la joie

Fidèle à sa tradition, le Cercle culturel pour enfants (CCE) a organisé le quart de Noël, le 25 décembre, à Louessi dans le 6^e arrondissement Ngoyo en offrant aux enfants un repas convivial et des présents.



Les responsables, parents et enfants du quartier CCE posant ensemble/Adiac

Les animations culturelles ont meublé la journée de Noël aux enfants de cette contrée. Le concours de chant (karaoke), le concours de dessin au tableau, la pièce de théâtre Tourbillon jouée par les enfants du CCE, le conte, la poésie, la prestation des jeunes flûtistes, le chant par Rosland ont égayé l'assistance composée des enfants, parents et responsables du quartier.

Impressionné par le travail abattu par le CCE à Louessi depuis quelque temps, avec l'ouverture d'une bibliothèque et des ateliers scolaires et d'arts, les responsables de ce quartier ont décidé d'accompagner cette œuvre louable qui mérite plus de visibilité. Le quart de Noël a été rendu possible grâce à l'apport incommensurable du collectif des expatriés vivant à Pointe-Noire qui, par le biais de Newrest et d'autres donateurs, ont offert plusieurs présents pour la réussite de l'évènement. Le quart de Noël que le CCE organise depuis près de vingt ans offre la joie aux enfants des familles modestes qui, faute de moyens, n'ont pas toujours la possibilité de satisfaire leurs enfants.

Hervé Brice Mampouya



La Direction du Groupe
ADIAAC-CONGO
et son personnel vous souhaitent

JOYEUX
Noël 2019



FETE DE LA NATIVITÉ

La Fondation Daruis Bouya au chevet des orphelins

Les enfants vivant dans certains orphelinats de Brazzaville ont été surpris, le 24 décembre, par les œuvres de bienfaisance des membres de cette structure qui, leur a offert des vivres et non vivres.

En commençant par l'orphelinat St Joseph de Gaston Celeste à Moukondo, jusqu'à notre Dame du Perpetuel Secours à Soprogi, en passant par l'orphelinat Duhamel et Simone à Kombo et St Antoine de Padoue à Massengo, l'objectif était le même : permettre aux enfants de bien passer les fêtes de fin d'année. Pres de cent cinquante enfants se sont réjouis par

la visite du père Noël dans leurs différents lieux d'accueil (orphelinats). Un passage mémorable qui leur a laissé à la fois une touche de joie, de satisfaction, d'espoir mais surtout d'assurance, en cette période de crise. « Je remercie les yaya de la Fondation Maruis Bouya pour ces cadeaux. Je suis très content et je sais que nous allons bien passer les fêtes grâce aux choses



qu'ils ont données», a reconnu Emmanuel Valentino, un enfant de l'orphelinat St Joseph de Gaston Celeste. Dans leur gibecière, ces volontaires ont apporté des bidons d'huile, des packs de jus, des sacs de riz et de sucre, des biscuits, des chapeaux de père Noël et d'autres jouets. Selon les membres de ladite

fondation, ce geste certes, symbolique, est une manière de permettre à ces enfants de passer les fêtes de fin d'année comme les autres enfants. « Cette distribution des jouets permettra sans nul doute aux enfants de bien célébrer la fête de Noël », a indiqué Viny Ondelet, responsable d'administration de la Fondation Daruis Bouya. A en croire Daruis Bouya,

président de la fondation éponyme, cette organisation sociale qui, est encore à ses débuts s'étendra dans tous les départements du Congo. Outre l'accompagnement des orphelins, la Fondation Daruis Bouya oeuvrera dans d'autres domaines de la vie sociale en restant proche de la population.

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable.

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Un fournisseur unique pour votre bureau

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

www.burotec.biz

ASSAINISSEMENT

Les poubelles d'Averda de plus en plus débordées

Depuis quelque temps, les bacs à ordures d'Averda sont de plus en plus submergés de déchets.



Les bacs à ordures débordées

« Lorsque les bacs sont remplis, les riverains continuent à entasser les ordures jusqu'à ce qu'elles débordent sur la chaussée. Dans ces déchets, on retrouve parfois des tôles usées, des barres de fer qui occupent de l'espace et précipitent le remplissage », a expliqué, Adélaïde Mongo, une vendeuse de manioc au marché Texaco.

Ce marché de fortune n'a pas d'étalages, les aliments sont exposés à même le sol, côtoyant l'insalubrité. Les odeurs nauséabondes des déchets font parfois que les usagers quittent vite les lieux.

Visiblement, le nombre de bacs à ordures placés devant les marchés, trois maximum quatre, paraît insuffisant proportionnellement au nombre des commerçants. Ces derniers vendent tous les jours. Si les agents d'Averda font le ramassage un jour sur deux, il est bien évident que les ordures vont vite s'accumuler au point de s'étendre sur la chaussée. Un retard de collecte peut donc empirer la situation. Selon certains citoyens, il arrive que la population agisse de façon irresponsable en déposant des selles dans les bacs. C'est inconcevable...

En ces périodes de fêtes où la consommation atteint des pics élevés, les bacs à ordures peuvent être débordés si l'on n'y prend garde. L'insalubrité, notamment au niveau des marchés, sera accrue avec un lot de maladies alimentaires pouvant poser de sérieux problèmes de santé publique dont la prise en charge coûte cher à l'Etat et aux ménages.

Rominique Makaya

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

De nombreuses décisions prises pour améliorer la qualité des soins

La 2e session du comité de direction de cette structure sanitaire, tenue le 24 décembre, a pris fin par l'adoption de nombreuses recommandations visant l'amélioration de la qualité des soins.



Les participants à la 2e session du comité de direction crédit photo «Adiac»

Dirigés par le Pr Jean-Richard Bileckot, président du comité de direction, les travaux ont permis aux membres d'adopter plusieurs délibérations assorties de nombreuses recommandations. Les délibérations concernent le plan d'action opérationnel 2020, le plan d'amélioration continue des soins 2020-2024, le guide de recrutement et d'embauche, le guide de licenciement, la révision du tarif forfaitaire d'hospitalisation hebdomadaire, le plan pluri-annuel de formation 2020-2024.

Au nombre des recommandations, les membres du comité de direction ont décidé de mettre en place une participation communautaire pour la prise en charge gratuite de la césarienne et également un comité de gestion qui regroupe le directeur général, les directeurs divisionnaires, l'agent

comptable près l'hôpital et les délégués du contrôle budgétaire afin de renforcer sa gestion participative.

Aussi ont-ils décidé de renforcer la stratégie de la référence et contre référence des patients en collaboration avec la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, de procéder au recrutement du personnel médical, paramédical et d'appui en tenant compte des besoins et priorités des services, de réunir les conditions pour la tenue de la commission administrative paritaire, de faire le plaidoyer pour le transfert et le traitement de la dette de l'hôpital par la Caisse congolaise d'amortissement, de mettre en place des stratégies de rattrapage des abandons et perdus de vue des personnes vivant avec le VIH-sida, en liaison avec la direction départementale de

la Santé, de faire un plaidoyer en vue de l'élaboration d'une convention collective harmonisées applicable aux travailleurs de tous les hôpitaux généraux du Congo, de formaliser les rencontres mensuelles avec les partenaires sociaux, de procéder à la finalisation des comptes administratifs et financiers 2018 d'ici à la fin du mois de janvier 2020, d'organiser une session extraordinaire du comité de direction courant 1er trimestre 2020, afin d'examiner et d'adopter le projet de budget 2020. En dépit des difficultés de plusieurs ordres, l'hôpital général s'évertue à offrir des soins de qualité aux patients. En clôturant les travaux, le Pr Jean-Richard Bileckot a exhorté le directeur général et toute son équipe à travailler davantage pour le bien des patients.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS, Rufin Olingou, agent Télé-Congo et famille informent les parents, amis et connaissance que le programme des obsèques de leur mère, Albertine Mouebara, se présente comme suit :

Vendredi 27 décembre 2019

9h30 : levée du corps à la morgue de Brazzaville ;

11h30 : recueillement en l'église protestante de Poto-Poto (en face de la commune) ;

13h00 : départ pour le cimetière privé de Kintélé ;

16h30 : fin de la cérémonie.

REMERCIEMENTS

Les parents, enfants et petites filles Boukinda, vous adressent leurs sincères remerciements pour le soutien multiforme et l'élan de compassion témoignés suite au décès, le 8 novembre 2019, de leur fils, frère et oncle, Moïse Gautier Boukinda Inouimba. Veuillez trouver ici, l'expression de leur profonde gratitude.

Merci pour vos prières et toute marque de sympathie en sa mémoire. Une messe d'action de grâce au Seigneur sera dite ce dimanche 29 décembre 2019 à 10 heures 30 minutes en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.



NECOLOGIE



Firmin Oyé, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de sa fille, Anealle Myriam Oyé, le lundi 23 décembre au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°35 bis de la rue Cité de 17 à Mikalou II (5e ruelle à gauche après le pont de Mikalou, en allant vers le lycée Thomas Sankara). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

BURKINA

Ouagadougou reçoit des messages de solidarité après les attaques de Noël

Les attaques terroristes qui ont fait plus d'une cinquantaine de morts, le 25 décembre, dans la partie nord, les pires dans le pays depuis cinq ans, ont plongé la nation dans le deuil, et suscité des réactions, entre autres du pape François et de l'ONU.

Trente-cinq civils, dont 31 femmes, et sept militaires (quatre soldats et trois gendarmes) ont été tués dans une première attaque armée non revendiquée, menée à Arbinda, près de la frontière malienne, qui a visé à la fois le détachement militaire et la population civile.

Le soir du même jour, des sources sécuritaires ont rapporté qu'une nouvelle attaque s'était produite dans la même région, à une soixantaine de kilomètres, une embuscade dans laquelle « une dizaine de militaires » ont péri.

« Une patrouille du détachement militaire de Namssiguia a été attaquée dans la nuit de mardi à mercredi » et « une dizaine de militaires ont été tués dans cette embuscade qui a eu lieu à Hallalé », localité située près de Tongomael, dans la province du Soum, selon une source sécuritaire.

A Arbinda mardi, la riposte militaire avait permis de tuer « 80 terroristes », selon l'état-major des armées burkinabè, et de saisir aux djihadistes en fuite « une centaine de motos, de l'armement et des munitions en grande quantité ».

Cette attaque avait été menée « aux environs de six heures du matin par plus de 200 individus lourdement armés, à bord de pick-up et de motos-cyclettes. Les échanges de tirs ont été vraiment intenses et

ont duré près de trois heures. C'est le soutien aérien qui a permis de repousser l'attaque », a expliqué une source sécuritaire.

« Pendant que le détachement (militaire) essuyait des tirs nourris, un autre groupe d'individus armés s'en est pris aux populations civiles, majoritairement des femmes, dont des personnes déplacées qui avaient trouvé refuge à Arbinda », a précisé une autre source sécuritaire.

La commune rurale d'Arbinda, située à 90 km de Djibo, chef-lieu de la province du Soum, et sa région ont régulièrement été frappées cette année par des attaques terroristes, visant aussi bien les civils que les forces de l'ordre.

Début avril, 62 personnes avaient été tuées en trois jours lors d'attaques djihadistes suivies d'affrontements intercommunautaires dans la commune.

Le chef de l'Etat burkinabè reproché pour son manque de poigne

Le président burkinabè Roch Kaboré en personne, à qui a souvent été reproché son manque de poigne face aux groupes djihadistes, avait annoncé mardi soir sur Twitter le macabre bilan de cette « attaque barbare ».

Six civils et une vingtaine de soldats ont été blessés, a précisé le ministre de la commu-

nication Remis Dandjinou.

Le président Kaboré a décrété 48 heures de deuil national, mercredi et jeudi, en hommage aux victimes de l'attaque, la pire qu'a connue le Burkina depuis le début des violences terroristes il y a cinq ans.

Ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest est confronté à une multiplication des attaques djihadistes, comme ses voisins sahéliens le Mali et le Niger, et ne parvient pas à enrayer la spirale de violences.

Début novembre, 40 employés d'une société minière avaient été massacrés lors de l'attaque de leur convoi dans l'Est du pays.

Le Burkina a reçu plusieurs messages de soutien, dont celui du Pape.

François a dénoncé dans son traditionnel message de Noël les agissements « des groupes extrémistes sur le continent africain, surtout au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria ».

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, « condamne fermement l'attaque perpétrée le 24 décembre par des individus armés non identifiés à Arbinda » et « transmet la solidarité des Nations Unies au peuple burkinabé », a-t-il indiqué dans un communiqué.

« Inates au Niger hier, Arbinda au Burkina Faso aujourd'hui... Villes martyres,

victimes d'un terrorisme rampant qui nous menace tous. L'Union européenne est aux côtés de l'Afrique dans son combat contre le terrorisme », a tweeté le président du Conseil européen Charles Michel.

Le président du Niger Mahamadou Issoufou, dont le pays vient de subir une terrible attaque de djihadistes à Inates (71 soldats tués), a fait part sur Twitter de sa « solidarité » et présenté ses condoléances.

Le Nord et l'Est du pays particulièrement touchés

Depuis 2015, les attaques djihadistes au Burkina ont fait près de 750 morts et environ 560.000 déplacés et réfugiés, d'après l'ONU.

Le Nord et l'Est du pays sont particulièrement touchés. Ouagadougou, la capitale, a été frappée à trois reprises.

Ces attaques sont rarement revendiquées mais attribuées à des groupes armés djihadistes, certains affiliés à Al-Qaïda et au groupe État islamique.

Les forces de l'ordre burkinabè, qui paient un lourd tribut, sont sous-équipées et mal entraînées. Elles ont cependant revendiqué une série de succès depuis deux mois, affirmant avoir tué une centaine de djihadistes au cours de plusieurs opérations.

Cinq Etats sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie,

Niger, Tchad) qui tentent depuis 2015 de mettre sur pied une force militaire conjointe de 5.000 soldats, ont appelé mi-décembre la communauté internationale à les soutenir davantage.

Et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a adopté le 21 décembre un « plan d'action » d'un milliard de dollars sur cinq ans pour lutter contre le terrorisme, aux contours cependant flous.

Malgré la présence de forces françaises (4.500 soldats de l'opération Barkhane), de l'ONU (Minusma au Mali, 13.000 hommes), ainsi que de forces américaines, les pays sahéliens subissent des attaques djihadistes de plus en plus fréquentes et meurtrières, depuis les premières violences dans le nord du Mali en 2012.

La France a convié les cinq Etats sahéliens à un sommet en janvier pour « redéfinir plus clairement les objectifs militaires, politiques et de développement » de la lutte commune contre les groupes djihadistes, selon le président Emmanuel Macron, qui estime ambiguë l'attitude des présidents burkinabè et malien au sujet de la présence des soldats français, critiquée par une partie de l'opinion publique de ces deux pays.

Nestor N'Gampoula et AFP

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La dernière journée de la phase aller débute le 28 décembre

Plusieurs rencontres de haut niveau sont prévues du 28 au 29 décembre dans les différents stades du Congo, dans le cadre de la dernière journée de la phase aller de la compétition.

A quelques heures de la trêve footballistique au Congo, notamment au Championnat national d'élite direct Ligue 1, les quatorze équipes inscrites à ce championnat cherchent chacune, selon son classement, à bien terminer la première phase, en enregistrant un bon score lors de cette dernière journée. Un défi majeur pour les équipes comme Etoile du Congo, AC Léopards ou Cheminots qui ne sont pas bien placées. Quels que soient les résultats de cette treizième journée, les dés seront à nouveau lancés dans la phase retour puisque tout est encore jouable.

Au total, sept matchs seront disputés dont quatre au stade Alphonse-Massamba-Debat de Brazzaville, deux au Complexe sportif de Pointe-noire puis un au stade Paul-Sayal-Moukila de Dolisie.

En effet, c'est l'actuelle deu-

xième de la compétition, la Jeunesse Sportive de Talangaï (JST), qui jouera le premier match de cette journée, le 28

décembre, face à l'AS Cheminots. Après cette rencontre, Tongo FC accordera son hospitalité au leader AS Otoho, tou-

jours au stade Alphonse-Massamba-Debat.

Le lendemain, FC Kondzo affrontera le Club athlétique re-

naissance aiglon tandis qu'à la deuxième heure, Patronage qui est boosté par sa victoire (1-0, 12e journée) devant la JST, devra se justifier face au Racing Club de Brazza qui a souhaité terminer l'année 2019 avec deux victoires successives, après celle infligée à l'AS Léopards (4-1).

A Pointe-Noire, Nico-Nicoy recevra Interclub, le 29 décembre, avant la rencontre qui mettra aux prises V. Club à Diables noirs. Pour sa part, la formation de l'Etoile du Congo fera le déplacement de Dolisie où elle sera accueillie par l'AS Léopards. Notons qu'après ces matchs, les clubs sont censés se séparer avec les joueurs pour quelques jours, une manière de permettre à ces derniers de passer les fêtes de fin d'année et de Nouvel An en famille.

Rude Ngoma



La JST sera face à AS Cheminots à l'ouverture de la treizième journée/Photo Rogalvy

FIN DU FRANC CFA

«C'est une idée symboliquement forte»

Le franc CFA ouest-africain «sera remplacé en 2020 par l'Eco, la nouvelle monnaie commune des pays de l'Union monétaire ouest-africaine.

L'annonce de la fin prochaine du franc CFA ouest-africain a été faite par le président ivoirien Alassane Ouattara. Il sera remplacé par l'ECO. L'économiste Kako Nubukpo y voit « une décision symboliquement forte », marquant « la rupture du cordon ombilical entre la France et les pays de la zone franc d'Afrique de l'Ouest. Ce qui "coupe le cordon ombilical" entre la France et ses anciennes colonies. La France n'aura plus de représentants dans les instances de la BCEAO et de l'Union monétaire ouest-africaine. « La souveraineté monétaire passe donc de Paris en Afrique de

l'Ouest, et c'est quelque chose de majeur », a indiqué Kako Nubukpo. Il a rappelé que la monnaie, c'est de l'économie, mais aussi "une unité de compte qui renvoie à votre souveraineté ».

Les huit pays de la zone franc de l'Afrique de l'Ouest vont donc couper les liens techniques avec le Trésor et la Banque de France. Ils géreront leur monnaie sans interférence de Paris. Dans un premier temps, la nouvelle monnaie aura un taux de change fixe avec l'euro. Puis « une mesure de prudence pour rassurer les opérateurs économiques et investisseurs internationaux pour qu'il

n'y ait pas de fuite devant la monnaie », a expliqué l'économiste. L'idéal étant d'avoir une monnaie flexible « pour tenir compte des impératifs de compétitivité des économies de la région (...). A long terme, l'ECO pourrait être rattaché à un panier de devises, qui devrait mieux prendre en compte la diversité de nos partenaires économiques : yuan, dollar... », a-t-il ajouté. Les avantages de l'ECO Pour Kako Nubukpo, le principal avantage, - en attendant que l'ECO soit adopté par les quinze Etats de la région, c'est un marché de 350 millions d'habitants. Ce qui réduira les

coûts de transaction, favorisera l'investissement et créera un marché intérieur plus dynamique. Autour du noyau dur actuel de l'ECO (les huit pays de l'UEMOA) pourront s'ajouter d'autres pays (Ghana, Liberia, Cap-Vert, Guinée-Conakry).

La seconde étape sera la négociation avec le géant africain le Nigeria, « où il faudra mettre un principe de solidarité monétaire et budgétaire ». L'absence du Nigeria (71% du PIB de la CEDEAO est vu comme "un demi-succès". Le Nigeria, le Ghana, la Gambie, etc., qui ont leur propre monnaie, ont décidé de la conserver en atten-

dant de voir comment «l'ECO» va évoluer. Paris va continuer à garantir de la convertibilité de l'ECO. Les billets seront toujours imprimés à Chamaillères, près Clermont-Ferrand en France. Le franc CFA est né le 26 décembre 1945, jour où la France ratifie les accords de Bretton Woods et procède à sa première déclaration de parité au Fonds monétaire international. Il signifie alors « franc des colonies françaises d'Afrique ». Mais c'est un accord de 75 ans. Sa date d'échéance est en 2020. Comme tout accord ou contrat, celui-ci est toujours renouvelé un an avant son échéance.

Noël Ndong

ÉTATS-UNIS

Petite augmentation de l'aide étrangère

Le financement de l'aide étrangère des États-Unis, un montant final inférieur aux crédits approuvés par la Chambre des représentants et au Sénat.

Le total des crédits alloués au budget des affaires étrangères est de 54,7 milliards de dollars, en hausse de 467 millions de dollars par rapport à celui adopté au cours de l'exercice 2019. Mais le montant est inférieur aux projets de loi budgétaires approuvés par la Chambre et le Sénat, qui comprenaient respectivement 56,4 milliards et 55,15 milliards de dollars.

Détail du budget en chiffres - 7,8 milliards de dollars: aide humanitaire et assistance en cas de catastrophe - 3,4 milliards de dollars: compte d'aide au développement - 2,1 milliards de dollars: assistance multilatérale - 1,66 milliard de dollars: dépenses de fonctionnement de l'Usaid et Bureau de l'inspecteur général de l'Usaid (en hausse de 144,6 millions de dollars par rapport à l'exercice 2019) - 1 milliard de dollars: sécurité alimentaire et développement agri-

cole 875 millions de dollars: éducation de base, dont 100 millions de dollars pour le Partenariat mondial pour l'éducation et 25 millions de dollars pour l'éducation ne peut pas attendre - 906 millions de dollars: Millennium Challenge Corp. - 410,5 millions de dollars: Peace Corps «Les opérations à l'étranger ont en quelque sorte été foutues et vous devez vous demander pourquoi», a déclaré l'expert, qui a voulu conserver l'anonymat.

Alors que certaines priorités nationales ont obtenu des augmentations budgétaires de 5% ou plus, l'aide étrangère n'a connu qu'une augmentation globale d'environ 1%. Cela pourrait être le résultat de pressions politiques, l'élection 2020 qui se profile - faire pencher les dépenses vers la balance intérieure au lieu de l'aide étrangère.

Noël Ndong

SOMALIE

Le chaos après le départ des soldats de l'Amisom ?

Le mandat des soldats de la paix de l'Amisom, la mission de l'Union africaine en Somalie, arrive à échéance en 2021.

Entre-temps, les attaques terroristes se multiplient. Une psychose est en train de s'installer dans le pays, qui doute de sa capacité à faire face seul au terrorisme. Le dernier raid des shebabs remonte au 11 décembre 2019. Ils avaient attaqué un camp militaire à Mogadiscio, tuant quatre civils et un soldat. La veille, ils avaient attaqué l'hôtel SYL et tués trois civils. C'était le 4e assaut depuis 2015 de cet hôtel fréquenté par les dignitaires du régime. La menace touche également les pays voisins (Ethiopie, Kenya, Tanzanie) qui craignent une forte migration des populations somaliennes dès l'annonce du départ de l'Amisom.

Initialement prévue pour six mois, la mission de maintien de la paix a démarré en 2007, avec pour objectif de soutenir un congrès de réconciliation nationale post de la guerre civile. Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé le déploiement de vingt et un mille soldats et cinq cents policiers, en provenance d'Ouganda, du Burundi, d'Ethiopie et du Kenya. Son

rôle fondamental est de lutter contre le mouvement terroriste Al Shabab et de « créer un environnement relativement sécurisé qui a permis au processus somalien de paix de s'enraciner et à la population locale de commencer à mettre en place des institutions locales qui peuvent fournir des services, reconstruire l'économie locale et créer des liaisons avec l'économie nationale et le gouvernement national ». La population somalienne s'inquiète du départ de cette force militaire, tant la menace terroriste reste bien réelle, les shebabs ayant fui les villes, et s'étant éparpillés dans les campagnes où ils mènent des raids meurtriers. Or, l'armée et la police somaliennes ont commis des formations en matière de maintien de la paix. Malgré tout, l'Amisom ne cache pas son inquiétude sans détailler les motifs : impréparation, manque de moyens, peu de fiabilité des soldats. 2021 semble trop tôt pour la fin de la mission de l'Amisom.

N.Nd.

LIBYE

Réactions à la visite de Recep Tayyip Erdogan à Tunis

Le déplacement que le président turc a effectué, le 25 décembre, dans la capitale tunisienne, où il a évoqué avec son homologue Kais Saïed le conflit libyen et le récent accord maritime entre Ankara et Tripoli, suscite de nombreuses réactions tant dans le pays visité qu'au sein de l'Armée nationale libyenne du maréchal Khalifa Haftar.

L'homme fort de l'est libyen n'a pas attendu longtemps pour réagir. Il a notamment donné des instructions pour accélérer le contrôle des points de passage frontaliers entre son pays et la Tunisie, au niveau de Ras Jedir et de Dhehiba, notant que la Tunisie est, désormais, « devenue une éventuelle arrière base des milices islamistes de Tripoli ».

Ahmed Mesmari, le porte-parole de l'armée du maréchal Khalifa Haftar a, quant à lui, affirmé à la presse que le pouvoir de l'est détenait des informations sûres concernant le rapatriement, par le gouvernement turc, de combattants de Daech et de Jabhet Ennosra en Libye, à travers l'aéroport tunisien de Djerba, en connivence avec l'Etat tunisien dominé par les frères musulmans du parti Ennahdha. Des analystes pensent que ces affirmations pourraient aboutir à toutes les éventualités et à tous les scénarios, dans la mesure où les forces du maréchal Khalifa Haftar, peuvent tenter d'intervenir en Tunisie, notamment au niveau de Djerba.

En Tunisie, les partis politiques, dont Machroui Tounes, le Mouvement populaire, le Parti destourien libre, Afek Tounes et le Parti des travailleurs ont exprimé leur inquiétude quant aux objectifs de la visite du président turc dans leur pays. Ils ont dit redouter que la Tunisie s'engage dans le conflit libyen. Estimant que la visite du président turc et les réunions qui lui sont associées « suggèrent un alignement officiel tunisien en faveur de l'axe de la Turquie », le mouvement Machroui Tounes a appelé la présidence tunisienne « à éloigner la Tunisie de ces alignements », soulignant que la position de Tunis dans le dossier libyen doit être « modérée et neutre ».

« L'alignement injustifié » de la Tunisie rejeté

De son côté, le Parti du courant populaire a rejeté « l'alignement injustifié de la Tunisie avec l'une des parties au conflit libyen » qui ferait perdre au pays « sa position de neutralité positive, en termes de contribution à l'arrêt des combats ». Le parti Afek Tounes a mis en garde contre les conséquences de l'engagement de la Tunisie «

dans des conflits régionaux, idéologiques ou sectaires qui ont un impact négatif sur les intérêts stratégiques et la sécurité nationale de la Tunisie ».

L'accord signé entre Tripoli et Ankara permet à la Turquie d'étendre ses frontières maritimes dans une zone de la Méditerranée orientale où d'importants gisements d'hydrocarbures ont été découverts ces dernières années autour de Chypre. Le texte ouvre la voie à une implication militaire turque accrue en Libye. C'est pour cela que les forces du maréchal Khalifa Haftar accusent Ankara de fournir des armes et des conseillers militaires à leurs rivales du gouvernement d'union nationale (GNA). En juin, elles avaient menacé de s'en prendre aux intérêts turcs en Libye. Le ministre grec des Affaires étrangères se dit tout aussi opposé au document. Nikos Dendas l'a fait savoir lors du périple qu'il a effectué le 22 décembre en Libye, en Egypte et à Chypre sur fonds de tensions créées par la signature d'un accord maritime entre Ankara et Tripoli. Pour le chef de la diplomatie grecque, la Turquie agit de manière imprudente et sera « la seule perdante » puisque la Grèce est en négociations avec des Etats voisins, comme l'Egypte et l'Italie, pour délimiter également les zones maritimes. « La Grèce n'hésitera pas à défendre ses droits et intérêts souverains de quelque manière que ce soit, toujours dans le cadre de ses obligations constitutionnelles et du droit international », a prévenu le chef de la diplomatie grecque.

La Tunisie partage une longue frontière avec la Libye et accueille des milliers de ses habitants depuis la révolte ayant conduit à la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Ce dernier pays est déchiré entre deux pouvoirs rivaux : le GNA, basé à Tripoli (ouest), et dans l'est un pouvoir incarné par le général Khalifa Haftar, qui a lancé début avril une offensive pour conquérir la capitale. Celui-ci est soutenu par l'Arabie saoudite, l'Egypte et les Emirats arabes unis, des pays avec lesquels la Turquie entretient des relations parfois tendues.

Nestor N'Gampoula

RDC-BELGIQUE

Le consulat général de Lubumbashi rouvrira en janvier

La réouverture se fera à la faveur du séjour en RDC du nouveau ministre belge des Affaires étrangères et de la Défense, Philippe Goffin, prévu du 9 au 11 janvier prochain.

Ce séjour en RDC constituera la première visite bilatérale à l'étranger du nouveau ministre belge des Affaires étrangères et de la Défense. Il s'agira également de la première visite d'un ministre fédéral belge en RDC depuis celle du prédécesseur de Philippe Goffin, Didier Reynders, en novembre 2017 pour inaugurer la nouvelle ambassade de Belgique à Kinshasa, en pleine crise diplomatique belgo-congolaise.

Au cours de cette visite, indique la Libre Belgique, Philippe Goffin aura des contacts politiques à Kinshasa et se rendra ensuite dans le chef-lieu du Haut-Katanga pour procéder à la réouverture du consulat général de Lubumbashi. Ce seul poste diplomatique belge dans la partie orientale de l'immense RDC avait été fermé en janvier 2018, en guise de représailles à des mesures prises par le gouvernement belge face au report des élections générales – initialement prévues fin 2016 et qui se sont finalement tenues le 30 décembre dernier.

Dégel diplomatique



Philippe Goffin

Le dégel diplomatique entre la RDC et la Belgique est intervenu à la suite de l'élection de Félix Tshisekedi, avec notamment la signature, le 22 février dernier, d'un accord qui a permis la réouverture de la Maison Schengen, devenue Centre européen des visas et le rétablissement de sept vols par semaine de la compagnie aérienne Brussels Airlines entre Kinshasa et Bruxelles, qui avaient été réduits à quatre par Kinshasa.

En outre, lors de la visite de Félix Tshisekedi en Belgique, la ministre congolaise des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, avait signé trois mémorandums d'entente

(MoU) avec d'une part son ancien homologue belge, Didier Reynders, et d'autre part avec le ministre des Finances et de la Coopération au développement, Alexander De Croo.

Le premier MoU portait sur la remise en place d'ambassadeurs dans les deux pays et sur la réouverture des consulats généraux belge à Lubumbashi et congolais à Anvers, fermés par Kinshasa au plus fort d'une crise diplomatique causée par les critiques belges sur le report, à plusieurs reprises, des élections qui se sont finalement tenues en décembre 2018.

En outre, début novembre le nou-

vel ambassadeur de la Belgique en RDC, Johan Indekeu, a présenté ses lettres de créances au président Félix Tshisekedi, un peu plus de deux mois après son arrivée à Kinshasa le 19 août. La Belgique n'y avait plus aucun ambassadeur depuis janvier 2018, à la suite de la crise diplomatique entre les deux pays. De son côté, Kinshasa n'a toujours pas d'ambassadeur à Bruxelles, depuis deux ans, et de consulat de la RDC à Anvers

Lente reprise de la coopération militaire

Même si aucun accord n'avait été signé au sujet de la coopération militaire entre la RDC et la Belgique, cette dernière reprend lentement après près deux ans de crise diplomatique. Ainsi, du 30 novembre au 1er décembre, une vingtaine d'instructeurs belges ont dispensé quelques formations à des soldats congolais. Ces formations ont porté sur le combat rapproché, les techniques de base du combat en milieu urbain et les soins au combat en situation tactique. Elles ont été dispensées au Centre d'entraînement des troupes aéroportées, situé près de l'aéroport de Kinshasa-N'Djili. Une centaine de soldats congolais en ont bénéficié.

L'armée belge, explique la Libre Belgique, a profité de l'exercice

«Tropical Storm» au Gabon pour réaliser cette activité. En outre, en novembre 2019, le navire de commandement et de soutien logistique de la Marine belge, le Godetia, a fait escale au port de Boma, dans la province du Kongo central. Du matériel humanitaire avait été débarqué et deux officiers de la Force navale congolaise étaient montés à bord pour un stage en mer de plusieurs jours.

Aucun accord militaire n'a été signé lors de la visite du nouveau chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en septembre dernier, mais les deux parties ont exprimé leur souhait de reprendre cette coopération.

Selon le plan d'opérations militaires pour l'année 2020 approuvé par le gouvernement démissionnaire belge, deux instructeurs belges chargés de la formation des futurs officiers congolais séjourneront en RDC durant une période de dix mois, alors qu'un expert – qui reste à désigner mais « *ayant au moins le grade de colonel* » – sera détaché comme conseiller durant six mois auprès de l'état-major des Fardc. En outre, fait-on savoir, de nouveaux contacts entre les deux états-majors sont prévus en mai 2020 à Bruxelles.

Patrick Ndundi

ITURI

Vol du matériel destiné à la riposte contre Ebola

C'est dans la nuit du 23 au 24 décembre que ce cas de vol a été signalé au point de contrôle de Foner de Mombasa dans la province de l'Ituri.

Il s'agit du dispositif de lavage des mains, dont une citerne d'une capacité de deux mille litres qui a été emportée par des individus non autrement identifiés. Outre ce vol, les équipes de riposte contre la maladie à virus Ebola dénoncent l'agression de deux prestataires du Point de contrôle Port public Goma par les agents de la société de gardiennage GSA. Les deux prestataires ont été passés à tabac parce qu'ils exigeaient aux agents de GSA la stricte observance des mesures d'hygiène édictées dans un Point de contrôle. S'agissant de la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola, le bulletin quotidien du Comité multisectoriel de la riposte à cette maladie indique que la Zone de santé de Kalunguta a rapporté à la date du 25 décembre deux cas d'Ebola après soixante-trois jours de silence. Le premier cas concerne une fillette de sept ans, vivante, vaccinée en 2018 et non listée comme contact.

Elle a manifesté les premiers signes à partir du 18 décembre avec comme date de période d'exposition du 1er au 14 décembre par la fièvre, l'anorexie, l'asthénie physique, les frissons, les douleurs abdominales et les vomissements. L'alerte a été faite par l'équipe de recherche active et l'en-

fant a été transféré par ambulance au Centre de traitement Ebola de Butembo après validation comme cas suspect. Elle a été confirmée le même jour. Du 18 au 24 décembre, cet enfant était hospitalisé au Poste de santé Kasinga/Mbunduku. Accompagnée de son père et de sa tante, la patiente sera transférée le 24 décembre par moto-taxi au Poste de santé Avo dans l'aire de santé Kanyihunga. Le deuxième cas confirmé est la soeur du premier cas, une fillette de 5 ans, vivante, non vaccinée et non listée comme contact. Elle a commencé à manifester les premiers signes le 18 décembre avec comme période d'exposition du 1er au 14 décembre par la fièvre, l'anorexie et les vomissements.

Le 19 décembre, cette enfant était à domicile et sans traitement. Elle a été hospitalisée et gardée par sa mère au dispensaire Mbukudu du 20 au 24 décembre pour être transférée le 24 décembre au Poste de santé Avo dans l'aire de santé Kanyihunga à la suite de l'aggravation des signes et la survenue de la diarrhée, les arthralgies. Elle a été transférée, après validation comme cas suspect, par ambulance au Centre de traitement Ebola de Butembo au même moment que sa soeur. Les investigations autour de ces deux cas se poursuivent afin d'établir leur source de contamination. Au total, quinze contacts ont déjà été prélistés autour de ces cas.

Blandine Lusimana

BELGIQUE

L'artiste Geert Beullens se rendra en RDC, habillé en roi Léopold II, pour «demander pardon» aux Congolais



Geert Beullens

L'artiste a planifié d'effectuer un parcours en vélo en 2021 jusqu'en RDC, afin de demander pardon au peuple congolais à cause des méfaits de la colonisation.

Geert Beullens a l'intention, à partir de son voyage, de réaliser une série documentaire ainsi que d'en extraire une performance théâtrale et une série de photos. « *Pendant longtemps, je me suis demandé si cela était important que les Belges s'excusent. Et comme la famille*

royale ne s'est jamais officiellement excusée, je vais le faire », a déclaré Beullens au quotidien flamand Het Nieuwsblad. Le voyage à vélo devrait durer environ huit mois et Geert Beullens débutera son parcours à partir d'une brasserie du sud de la ville Anvers nommée « *L'Entrepôt du Congo* ». « *Selon des cyclistes expérimentés, je devrais effectuer ce parcours en six mois, mais je me suis donné deux mois de plus* », a déclaré l'artiste.

A son arrivée à Kinshasa, où il

est né, l'artiste entend proposer une approche différente de la question de la colonisation, qui reste un sujet épineux en Belgique. « *Je veux montrer que le colonialisme peut également être abordé d'une manière différente, d'un point de vue humoristique. Une fois au Congo, je veux visiter des lieux importants de colonisation* », a déclaré Geert Beullens, qui n'est plus retourné dans sa ville natale depuis sa jeunesse.

P.Nd

NOËL

Le couple présidentiel exhorte à plus d'amour, de compassion et de générosité

Décontracté et délesté de tout appareil présidentiel, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est offert au public, le mercredi 25 décembre, dans une posture de citoyen ordinaire qui fait siennes les souffrances de ses compatriotes en cette période de basse conjoncture.

Dans une vidéo laconique diffusée sur la chaîne nationale en cette journée de la célébration de la Nativité, dans laquelle il s'affiche avec la première dame, Denise Nyakeru, le chef de l'Etat s'est, de nouveau, adressé à ses compatriotes dans un style plutôt édulcoré qui tend à faire école au plan communicationnel. L'émotion et l'humilité y étaient présentes, la proximité et la complicité aussi, le tout agencé dans un décor sobre où seul le fond du message importait. Tout un style qui tranche nettement avec la solennité et le côté majestueux qui caractérisaient autrefois les adresses présidentielles de fin d'année.

Introduisant son message par une salutation en quatre langues nationales, le couple présidentiel a présenté chaleureusement aux Congolais et Congolaises ses vœux pour les festivités de Noël et de Nouvel An, espérant que ces célébrations vont augu-



Le couple présidentiel

rer une renaissance pour la République démocratique du Congo. L'amour envers le Père Eternel mais aussi envers son prochain, telle aura été l'idée directrice ayant sous-tendu ce

message de piété adressé aux Congolais exhortés, par ailleurs, au nom de l'Evangile, à faire le bien. « *Tout petit geste que vous pouvez poser est important pour atteindre notre*

objectif, le changement », dit Félix Tshisekedi en bon prédicateur pour cette circonstance exceptionnelle. Et d'inviter les uns et les autres à manifester un élan de compassion envers

tous ceux qui en ont grandement besoin et, surtout, à ne pas rester indifférents à la souffrance des autres.

Penser aux enfants défavorisés, à ceux qui, pour une raison ou une autre, ne pourront pas partager un moment de joie en famille, assister les pensionnaires des orphelins, des homes des vieillards ou des hôpitaux, reconforter ceux qui ont perdu les leurs au cours de cette année, etc., autant des gestes de compassion et de générosité que le couple présidentiel recommande aux Congolais en ce jour de célébration de la divinité du Christ. La pensée des Congolais devrait dorénavant s'orienter vers leurs frères et sœurs sous le drapeau qui, au péril de leur vie, s'engagent à défendre l'intégrité du territoire national mais aussi aux compatriotes de l'est du pays qui vivent les affres d'une guerre asymétrique leur imposée par la horde des groupes armés actifs dans la région. « *Joyeux Noël et bonne année 2020 !* », ont finalement lancé à l'unisson Félix Tshisekedi et Denise Nyakeru, reflet par dessus-tout du modèle du couple parfait.

Alain Diasso

NATIVITÉ

Un père Noël au visage sanguinolent dans la rue à Bukavu

Le personnage mythique, la mine défaite assis à même le sol, le visage marqué par une entaille dont le sang coagulé tâchait sa barbe blanche présentait un assez bien triste tableau dans cette performance de dix minutes offerte aux passants, le 25 décembre, sur l'une des principales artères de la ville du Sud-Kivu par l'humoriste Joyeux Bin Kabodjo.

Joyeux Bin Kabodjo a vécu son Noël la mort dans l'âme et il a voulu partager son mal-être.

« Joyeux Noël ... à Beni on fait comment ? » écrit sur la grande pancarte plantée juste à côté du singulier père Noël de Bukavu complétait le décor de sa performance. À Laprunellerdc.info, un média local qui s'est entretenu avec l'humoriste, ce dernier lui a confié le sens à donner à ce spectacle silencieux inédit. L'on peut deviner l'émotion avec laquelle ce dernier lui a déclaré : « *On ne sait pas faire semblant comme si le sang n'a pas coulé ou ne coule pas dans cette partie de notre pays. Je crois que chacun devrait faire un geste à sa façon ... En tant qu'artiste, j'ai posé*

ma question et, comme un son de cloche, j'espère retentir appelant à une méditation en ces moments de festivités ».

Pour le moins que l'on puisse dire, la performance de Joyeux Bin Kabodjo a ému plus d'un internaute. La photo n'a dès lors cessé de faire le tour des réseaux sociaux. Comment ne pas être touché par

la triste expression de ce visage marqué d'une entaille qui renvoie aux blessures faites à coups de machettes hélas vues trop souvent maintenant ? Ces images des populations meurtries de l'est de la RDC, particulièrement de Beni, qui vivent un calvaire quotidien depuis plus de deux décennies révoltent. Impossible de demeurer

impassible face au malheur qui accable cette partie du pays surtout quand, comme Joyeux, l'on vit dans la contrée voisine. Il est clair que l'on ne peut s'habituer à pareille ignominie et qu'il y a bien lieu de se demander comment cette fâcheuse situation perdure ! Encore que, ces dernières semaines, de nouveaux massacres perpétrés à Beni ont une fois de plus et de trop défrayé la chronique générale.

Joyeux Bin Kabodjo vient joindre sa voix à celle de la société civile de Beni et de l'ensemble de la population que l'on a vu se lever. Dé-

sabusée et très en colère, consternée par l'adversité à laquelle elle fait face depuis trop longtemps, elle a pris le parti de manifester ouvertement son ras-le-bol. Au mois de novembre, on l'a vue crier haro et que justice lui soit faite tout en dénonçant une complicité de la Monusco dans les attaques subies de la part des ADF, ces factions rebelles ougandaises qui font la loi dans l'Est.

Laprunellerdc.info souligne qu'au mois d'octobre, Joyeux Bin Kabodjo était de passage à Beni en tant qu'invité de Bukavu au gala « *Cheka Ovyo ovyo* », un show créé par l'humoriste Christian Kabwe. Il semble que son séjour au Nord-Kivu lui ait donné la pleine mesure des réalités du coin. Pas étonnant qu'il les garde à l'esprit et qu'elles l'inspirent. Depuis cinq ans, l'humoriste fait ses preuves dans la région des Grands lacs passant pour une figure importante de l'humour de sa province natale. Joyeux Bin Kabodjo est l'animateur et fondateur du Bukavu Comédie club ainsi que du Festival Zéro Polémik dont la deuxième édition s'est tenue en novembre.

Nioni Masela



Le père Noël à la mine défaite

« On ne sait pas faire semblant comme si le sang n'a pas coulé ou ne coule pas dans cette partie de notre pays. Je crois que chacun devrait faire un geste à sa façon ... En tant qu'artiste, j'ai posé ma question et, comme un son de cloche, j'espère retentir appelant à une méditation en ces moments de festivités ».

PATRIMOINE

Les archives nationales dotées d'un bâtiment adéquat

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a visité le nouveau local devant abriter les archives nationales du Congo et de l'Afrique équatoriale française (AEF) le 24 décembre dernier.

En février 2018, une grande partie du bâtiment abritant le Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) s'était effondrée suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville. Or ce bâtiment contenait les archives nationales du Congo et de l'AEF. Craignant que les cartons d'archives partent dans la boue, le gouvernement congolais avait contacté la coopération française pour qu'ensemble, ils puissent réfléchir aux solutions idoines pour les sauvegarder. En attendant, ces archives avaient été transférées dans un bâtiment à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. Entre-temps, la coopération française a mobilisé des compétences,

comme l'a indiqué Marie Veillon, attachée au service de coopération et d'action culturelle, à l'ambassade de France. « Nous avons mobilisé des compétences de nos archivistes en France, des archives nationales et l'association archives plus sans frontière, qui sont venues ici au Congo pour faire plusieurs missions d'études et préfiguration, de même que participer à l'élaboration de ce projet. C'est ainsi que ce projet est né. Il a plusieurs facettes. La première facette c'est le Cfrad, on essaie de faire en sorte que ce bâtiment qui a accueilli la conférence de Brazzaville ne parte pas. On souhaite ensuite de faire venir des architectes pour réfléchir à la manière dont il pourra être construit ; ainsi que créer un

point de sauvegarde tout en collaborant avec le Congo, pour qu'on puisse définir quelle sera sa future fonction. Puisque les futurs plans en dépendront. »

La deuxième partie du projet a consisté à réhabiliter ce bâtiment, nouveau local des archives nationales du Congo et de l'AEF, pour en faire une station de numérisation. « Les archives de l'AEF vont être transférées dans ce bâtiment pour être finalisées et mises en ligne sur un site qui sera gratuitement accessible à tout le monde et qui pourra être consulté par tous. Elle va démarrer dès janvier 2020 », a signifié Marie Veillon.

L'avancement de l'érosion du Cfrad endiguée

Le ministre de la Culture et des

Arts a visité tour à tour, le nouveau local devant abriter les archives nationales du Congo et de l'AEF et le Cfrad. Parlant des archives nationales, Dieudonné Moyongo pense que la question des archives est fondamentale pour le ministère de la Culture et des Arts, simplement parce qu'elle est liée à l'histoire, à la mémoire et au patrimoine.

« Hier nous n'avions pas de bâtiment, aujourd'hui nous en avons un qui répond aux normes, en dépit du fait qu'il se pose un problème de dimension. Ça aussi c'est une autre paire de manches que nous allons regarder avec le premier ministre, chef du gouvernement, et avec nos partenaires français, sur ce qu'il y a lieu de faire, pour que nous ayons un espace

beaucoup plus grand, beaucoup plus important que ce que nous avons vu ce matin », a-t-il souligné. Quant au Cfrad, le travail qui a été fait à ce niveau est très encourageant, a fait savoir le ministre. « Le travail se poursuit, ce que l'on retient, c'est qu'on a pu endiguer l'érosion qui s'était déclenchée, ici, en 2018. Nous allons faire le point avec nos partenaires français puisque nous avons signé à cet effet, une convention de financement. C'est sur la base de cette convention que ces travaux ont été réalisés. En début d'année prochaine, nous ferons le point pour voir ce qu'il y a lieu de faire. Déjà, nous sommes satisfaits », a déclaré le ministre de la Culture et des Arts.

Bruno Okokana

FÊTE DE LA NATIVITÉ

La Fondation Eboko organise un concert de solidarité en faveur des enfants orphelins et démunis

L'événement organisé en partenariat avec le Centre culturel russe (CCR) a eu lieu au sein dudit centre sur le thème « Un sourire pour les enfants. »



Les enfants manifestant leur joie à l'issue de la cérémonie (crédit photo/Irina Belyaeva)

Après le mot de bienvenue lu par la porte-parole de la fondation, Paule Sara Ngué, le directeur du CCR, Sergey Belyaev, a présenté l'espace qu'il dirige. Le CCR, a-t-il indiqué, est une institution culturelle qui s'occupe de la coopération culturelle entre la Russie et le Congo. Ce centre existe depuis cinquante ans. Sa tâche est de faire connaître la culture russe au Congo. Il s'occupe aussi du volet éducatif et, à travers sa direction, d'aider à sélectionner les étudiants congolais afin qu'ils poursuivent leurs études en Russie. Le CCR organise des concerts, des présentations de livres, des expositions d'œuvres d'art ; il projette des films. Il a aussi une section sportive où sont pratiqués les arts martiaux. Sergey Belyaev a profité de l'occasion pour faire connaître la Russie aux enfants orphelins.

Prenant la parole au nom de la Fondation Eboko, section de Brazzaville dont il est le président, et pour son collectif « Lukolo La Kidzunu », Merveilles Berem Gouli Otto a déclaré que cette fondation lutte pour la préservation de l'environnement, la vulgarisation du patrimoine culturel africain, la transmission du savoir ancestral, la préservation des us et coutumes africains et, à travers le collectif « Lukolo La Kidzunu », pour le maintien de la paix et la sécurité en Afrique par l'éducation.

Le collectif « Lukolo La Kidzunu »

de la Fondation Eboko, a-t-il poursuivi, œuvre également pour redonner de l'amour et de l'espoir aux orphelins, aux démunis et aux malades. « C'est dans cette optique que nous avons décidé de faire vivre la magie de Noël à nos enfants à travers cette journée qui, j'espère, redonnera le sourire à chacun d'entre nous et permettra à certains de retrouver leurs âmes d'enfants. »

A l'issue de ces allocutions, les artistes présents ont presté pour la circonstance. Guervie, artiste slameuse, a déclamé des poèmes au profit des enfants orphelins et démunis. Ils ont été égayés par l'animation de l'artiste comédien Djaust Pouna (le comédien qui a représenté le Congo au parlement du rire d'Abidjan en Côte-d'Ivoire). Cette prestation de Djaust Pouna a donné lieu à la remise des cadeaux par le directeur du CCR, aux enfants qui répondaient bien aux questions. Le même geste a été accompli également par les membres de la Fondation Eboko.

La cérémonie a été agrémentée par la chorale Chœur Sanctus qui, avec ses vingt choristes, a interprété six chansons, à savoir : « Mon beau sapin », « Petit papa Noël », « Sur ton chemin », « Les Anges de nos campagnes », « Adestes fidèles », et « Carresse sur l'océan ». Rappelons que la Fondation Eboko est dirigée par Vanessa Claude Mavila.

B.Ok.

COP 25

Désaccord sur la réglementation du marché mondial du carbone

C'est ce qu'a déclaré le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée à Brazzaville.

De retour au Congo, après avoir pris part à la vingt-cinquième conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (25e COP), qui s'est tenue du 2 au 14 décembre à Madrid, en Espagne, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a restitué ces assises à travers une conférence de presse.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a rappelé que la participation de la République du Congo à la COP 25 a été rehaussée de la présence du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, qui a personnellement conduit la délégation congolaise et a pris la parole à la table ronde de haut niveau organisée pour les chefs d'État et de

sident de la République, chef de l'État, a patronné le side-event de la commission climat du bassin du Congo relatif à la présentation des premiers résultats de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

Toujours en marge de la COP25, le chef de l'État a été reçu au siège de l'organisation mondiale du tourisme par son secrétaire général, Zurab Pololikashvili qui était entouré de tout son staff. Un des points forts de cette visite au siège de l'OMT a été la découverte par le président de la République de la plaque commémorative érigée en son honneur par l'OMT, immortalisant ainsi sa venue dans les locaux de cette organisation internationale.

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a fait savoir également qu'après le départ du président de la République, la délégation des experts congolais sous sa conduite a poursuivi sa participation aux activités de la COP25 en prenant part aux négociations, à plusieurs side-event et à des réunions en bilatérales. Le clou de ces activités a été la lecture qu'elle a faite, au nom du chef de l'État, de la déclaration de la République du Congo au segment de haut niveau.

Arlette Soudan Nonault a fait savoir également que les négociations à la COP 25 n'ont pas abouti. Elles ont essentiellement achoppé sur l'article 6 de l'accord de Paris qui permet aux parties de coopérer sur une base volontaire pour mettre en œuvre leurs CDN par les approches fondées ou non sur le marché. Les pays n'ont pas pu s'entendre sur la manière de réglementer le marché mondial du carbone, a-t-elle poursuivi, ajoutant que ce point a été renvoyé à la prochaine COP 26 qui aura lieu à Glasgow en Grande Bretagne, du 9 au 20 novembre 2020.

B.Ok



La ministre du Tourisme et de l'Environnement animant la conférence de presse (crédit photo/DR)

Depuis près de 25 ans, la communauté internationale discute sur les voies et moyens pour lutter efficacement contre les effets néfastes des changements climatiques. Et l'Accord de Paris sur le climat signé à la COP 21 en 2015 a suscité un grand espoir dans ce sens. Tous les pays s'étant engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à travers leurs contributions déterminées au niveau national. Malheureusement, les négociations sur cet accord qui entre en vigueur en 2020 ne sont pas encore définitivement terminées, a indiqué la ministre dans son mot liminaire.

gouvernement. A cette occasion, le président de la République a évoqué les menaces de plus en plus grandissantes que font peser les changements climatiques sur les populations, les infrastructures et l'environnement et a rappelé les efforts consentis par la République du Congo dans la préservation et la gestion durable de ses écosystèmes forestiers y compris les tourbières et les mangroves.

Parlant toujours du chef de l'État, la ministre a ajouté qu'en marge de la COP25 et en sa qualité de président de la commission climat du bassin du Congo, le pré-